

JOURNAL HELVETIQUE
O U
R E C U E I L

D E

*Pièces de Morale , de Politique d'Oeco-
nomie , d'Agriculture , d'Histoire Natu-
relle & Civile &c. Avec des Pièces fu-
gitives de Littérature choisie , en prose &
en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux ,
les Découvertes & l'Encouragement des
Sciences & des Arts , des Manufactures
& des Métiers &c.*

DEDIÉ AU ROI.

J U I N 1 7 6 7 .



NEUCHÂTEL
DE L'IMPRIMERIE DES ÉDITEURS.

M D C C L X V I I .





JOURNAL HELVETIQUE.

J U I N 1767.

S U I T È

*Du 2me Mémoire sur les Gouvernemens qui
doivent leur origine aux sentimens moraux.*

§ 14. *Les Grecs eurent une idée Nationale
de l'honneur.*

TANDIS que les Tyriens & les Carthaginois s'attachoient à cultiver le principe d'intérêt particulier, les Grecs passoient au sentiment réfléchi de l'honneur. Aucun Peuple n'avoit encore sacrifié les aïssances de la vie à l'idée de l'honneur personnel: La Nation Grecque eut à cet égard une délicatesse de sentimens qui approchoit de celle du sage. Issus de Phé-

ciens, les premiers colons de la Grèce eurent à leur arrivée l'esprit plus cultivé que les naturels du pays. Le caractère féroce des Aborigènes obligea ces étrangers de se mettre en état de défense. Les petits Etats sont plus propres à imaginer & à exécuter un plan de police défensive, que les grands empires. Ce fut la raison pour laquelle la Grèce se divisa en plusieurs Etats indépendans. Dans le temps que chacun de ces Etats pensoit à affermir sa puissance, les attaques étoient fréquentes & inopinées.

Pour faire face sur le champ & partout, on remit la puissance exécutive à un seul. Il y eut anciennement des Rois à Sicione à Argos, à Myènes, à Sparte, à Athènes; les forces de ces Princes étant aussi petites que leurs domaines, il s'éleva une infinité de différends entre eux. Ces combats servirent à exercer les talens militaires de la Nation, & à former des Héros.

L'esprit d'héroïsme est singulier & romanesque dans l'âge brut. Les Héros de ces siècles sont tous des aventuriers de profession: Leurs actes de valeur personnelle frappent l'esprit & excitent l'émulation. La meilleure manière de perpétuer le souvenir des faits historiques est de les peindre dans les coutumes nationales. La

mythologie des Grecs n'étoit dans le fond que la chronique de leurs Héros. Comme cette théologie tenoit aux intérêts de la Nation, elle ne l'abattit point, mais contribua plutôt à lui donner de l'élevation. Les secrets de la politique civile & guerrière étant confiés à l'imagination fleurie des Poetes, ils se répandirent partout.

La Poésie nâquit avec le sentiment du beau, & fut le talent privilégié des Grecs. Une ame sensible saisit le beau dans tous les genres : Les beautés de la nature lui échappent aussi peu que les traits hardis de la valeur. On trouvoit en Grèce des modèles de l'une & de l'autre espèce. La terre ferme de la Grèce & les isles de l'Archipel, offrant un spectacle tres-diversifié, de rochers, d'antres, de rivières, de côtes & de prairies : Ces objets physiques enrichirent l'esprit d'un nombre infini d'images agréables ou effrayantes. Un homme qui sent les choses plus vivement qu'un autre, n'a qu'à tremper son pinceau dans le sentiment, pour en tirer l'énergie de l'expression.

On n'a jamais une perception bien vive de ce qui nous honore, sans vouloir l'étendre & le produire. Les ouvrages des Beaux-Arts & des arts utiles passant à la

postérité, servent le plus à immortaliser le nom d'une Nation. Les Grecs sentoient si bien le prix de leur culture, qu'ils les portoient au dernier degré de perfection. Pleins d'ardeur de savoir, ils satisfirent leur curiosité par une infinité de recherches sérieuses & amusantes. Observateurs exacts des mœurs & des coutumes de toutes les Nations, ils se mirent à s'enrichir de leurs dépouilles. La science des Prêtres d'Egypte & des Mages de Perse, transplantée en Grèce, d'obscur & d'énigmatique qu'elle étoit, devint pratique & lumineuse. Chaque Etat de la Grèce, faisant à ce sujet des efforts relatifs à la forme de son Gouvernement, il résulta du choc de leurs vertus, & du mélange de leurs lumières une variété & une appréciation de caractères, qui servit à aiguïser l'esprit & à épurer les mœurs. Les Grecs, s'érigeant en maîtres des autres Nations, justifioient cette arrogance, par le zèle avec lequel ils s'attachoient à éclairer & à bien servir l'humanité.

Une seule chose manquoit aux Grecs, qui étoit la puissance nationale. Etant inférieurs en nombre & en richesses aux Peuples Orientaux, ils s'appliquoient à les surpasser en vertu & en adresse militaire. L'honneur étant intéressé aux exercices

corporels , les Grecs furent beaucoup plus vaillans que toutes les autres Nations. Les spectacles guerriers , où se rendoit de toutes les Villes la jeunesse de la Nation , ouvrirent un vaste champ à l'esprit de gloire & d'émulation militaire. Ce furent les écoles publiques & nationales de l'honneur & de l'art de la guerre.

§ 15. *Le principe du bien public sert de base, aux Etats libres qui naissent du sentiment d'honneur.*

AVANT que cet esprit de la belle gloire se fût dépravé chez les Grecs , il produisit une infinité de grands effets. On ne vit jamais l'homme plus fertile en expédiens , que lorsqu'il se mit à soutenir sa propre dignité. Armé pour les vrais intérêts de l'humanité , il parut invincible ; il le fut aussi longtems qu'il se mit seulement sur la défensive , & qu'il ne voulut point attaquer à son tour. La vertu , tirant tous les secours d'elle même , a un avantage décidé sur les vices & sur les passions , en ce qu'elles n'ont que des ressources précaires. Ce n'est que par l'observation des règles de l'équité naturelle

qu'on peut véritablement intéresser tous les Membres d'une Société, & les obliger à penser uniformément: Chacun trouvant son propre intérêt dans celui de l'Etat, il confond l'idée de son bien être personnel avec celui de la République.

Cette idée de bien universel fit naître les jours les plus fereins. La notion du bien public semblable à l'astre du jour, s'éleva sur l'horizon des Grecs; & décrivit un Méridien duquel il faut compter les révolutions les plus réglées du monde politique. La nécessité dans laquelle se voyoient les Grecs de s'unir très étroitement donna naissance aux Etats libres. Le Grec plein d'honneur, fit abstraction de tous les objets d'une vaine ostentation, & se piqua d'être réellement bon, honnête, magnanime. Sachant d'expérience que les sentimens d'amour & d'estime partent de la persuasion intérieure de l'ame, il voulut être aimé & applaudi en connoissance de cause, & sans y employer la moindre contrainte. Il forma des plans, où les libertés & les avantages du Peuple entroient pour tout, & où l'Auteur de ces plans n'entroit pour rien. Le monde vit des vertus civiles qui approchoient de la perfection morale. Ce fut le désintéressement qui établit un nouveau genre d'héroïsme.

Les hommes revenus de leurs idées féroces, commençoient à goûter les attraits de la bénéfice universelle. Les notions & les exemples du bien se communiquent & se répandent aussi aisément que les arts industriels. Ces maximes ne s'établirent cependant que dans les petits Etats, qui séparés des grands Empires, formèrent un nouveau monde libre, lequel fut une espèce d'Archipel politique.

§ 16. *La constitution de Crète ne consistoit qu'en Loix pénales.*

LE premier Etat réglé de la Grèce existoit dans une isle où le caractère des habitans étoit inique & frauduleux. Des Pirates étant venus aborder sur les côtes de Crète, ils avoient inroduit l'esprit d'injustice civile, qui règne dans le métier des écumeurs. Le danger le plus pressant obligea les habitans de se mettre à couvert des avanies & des extorsions que les Boucaniers exercent par-tout. Comme l'on ne peut prévenir un mal rapide & violent, que par des institutions sévères, les Loix de Minos opposées aux vols & aux brigandages furent très-austères. On remarque la même atrocité dans les Loix

de Dracon & de Charondas, qui sembla-
bles aux Loix militaires, furent plutôt
des efforts réprimans, que des instituts de
police. Il fallut premièrement arrêter le
débordement des vices, avant de penser
à diriger le cours des vertus sociales. Les
premiers Etats réglés ne différoient des
Etats despotiques, qu'en ce qu'on mit
l'autorité d'un seul Législateur à la place
des Princes capricieux & cruels. Les Loix,
étant pénales en Crète, elles n'inspiroient
pas moins de crainte, que les ordres d'un
maître despotique. Minos voulut intimi-
der les Crétois, & les détourner du cri-
me par l'effroi des peines qu'il leur ins-
piroit. Il sentit bien qu'un Etat composé
de méchans & de bandits, a besoin de ré-
glemens encore plus cruels que ne sont
leurs usages. Tout s'y doit ressentir de
la férocité du Peuple, & des voies for-
cées qu'il faut employer pour le contenir.
Crète fut à cet égard l'Alger de la Grèce; &
les Poètes assignèrent à Minos la place
de Juge dans le Tartare.

§ 17. *Esprit de défense personnelle & civile
principe de Sparte.*

LA multitude des Etats de la Grèce produisit une diversité étonnante d'intérêts publics ; cette diversité occasionnoit un grand nombre de conflits. A raison du nombre & de la grandeur de ces conflits , il fallut augmenter & renforcer les plans de défense. On ne put enfin les mettre à l'épreuve de toute attaque qu'en resserrant les nœuds de l'union civile. Toute union est fondée sur la ressemblance exacte des mœurs & des usages : Or les usages ne sont invariables qu'autant qu'ils tiennent aux habitudes ; chaque homme ayant dans son état privé des habitudes particulières & détachées de l'Etat, il ne fallut donc point s'en rapporter à l'éducation domestique.

A Sparte c'étoit l'Etat qui se chargeoit de former l'esprit & le cœur des Citoyens. Ce plan d'éducation civile dut aboutir à un objet précis. L'état de défense étoit de tous les objets d'un petit Etat libre , celui qui lui convenoit le plus. La vie du Spartiate se passoit dans les exercices militaires ; armée de la patience & de la

frugalité il étoit endurci à toutes les fatigues de la guerre. LYCURGUE, ayant fait disparaître l'or, le luxe & la chicane, il anéantit en même temps les causes de la cupidité, de la mollesse & de la discorde: Ce que l'on dit de la République des Abeilles fut avéré à Sparte. Jamais union n'égala celle de ces Citoyens. Ce n'étoient pas proprement des Loix qu'on établissoit, c'étoient des usages, munis de l'habitude la plus forte. Ils avoient tous pour base l'égalité des sentimens, des conditions & des forces du corps.

LYCURGUE tenta l'entreprise la plus hardie qui fut jamais venue dans l'esprit d'un législateur: Il unit l'état de nature à la constitution civile, il confondit la férocité de l'homme naturel avec la magnanimité & le désintéressement du Citoyen, & il corrigea les inconvéniens de la nature brute par l'ordre de la vie sociale. Sa législation fut dans le fond une discipline militaire rédigée en police civile. La seule chose qui distinguoit les Spartiates de nos troupes réglées, consistoit dans la vivacité & dans l'étendue du sentiment d'honneur, qui, tenant à la patrie, suppléoit dans l'esprit de ces Citoyens à tout intérêt particulier. Les Romains, dans le temps qu'on ne les soudoyoit pas encore,

approchoient des Spartiates, qui étoient les seules troupes réglées de la Grèce.

On n'est tombé en tant d'équivoques sur la constitution de Sparte, qu'à cause de ce qu'on a confondu l'esprit de ce Peuple avec sa constitution. L'esprit spartiate étoit l'ouvrage de LYCURGUE, qui se proposoit de former le Peuple le plus patient, le plus ferme & le plus vaillant de la Grèce. Il adaptoit la forme civile de Sparte à l'aristocratie qu'il trouvoit déjà établie.

Ce n'étoit qu'un Etat borné à un petit nombre d'habitans, qui pouvoit subir la rigueur de la législation gênante de LYCURGUE. On ne peut jamais persuader un grand Peuple de se retrancher toute occasion de luxe & de mollesse. Il seroit même impossible, qu'un Etat quelque vaste qu'il fût, pût avoir un nombre trop grand de pensionnaires, tels que furent les Citoyens de Sparte; car s'il falloit augmenter à proportion le nombre des colons ou des esclaves, il faudroit le faire croître jusqu'à les rendre redoutables aux maîtres. Les Ylotes furent le plus grand inconvénient de la constitution Lacédémonienne: Mais Rome & Carthage n'eurent pas moins à craindre de leurs esclaves que les Spartiates. La renommée militaire de ces vail-

lans Citoyens impofoit tant aux Ylotes ; qu'ils n'ont jamais fait mine de fe foulever dans le temps que leurs maitres étoient unis & vertueux. Tempérans , fenfés & févères dans leurs ufages, les Spartiates firent renaître le fiécle héroïque : Mais au lieu de marcher fur les traces romanesques d'HERCULE, ils s'attachèrent à abatre les monftres de leurs propres cupidités.

Cette excellente législation fe détruifit de la même manière que l'exaétitude de la difcipline militaire fe perd parmi un Peuple belliqueux. Luxe , orgueil, efprit de conquête, de divifion & de violence acheminèrent la ruine de cette police admirable. L'avitiffement des Citoyens fuivit de près. Un Peuple qui n'a rien que fes mœurs tombe en les perdant, dans une entière dégradation. Un homme fingulier, s'il n'excite plus l'admiration, s'ex-pofe au plus cruel mépris. Ayant été très-longtems fupérieur à tous les autres, on ne veut plus qu'il fe relève de fes pertes. Les Spartiates eurent des ennemis implacables dans le temps de leurs prospérités ; & ils effuyèrent le même fort dans leur adverfité. La ligue achéenne ne fe crut en fureté, qu'après les avoir dégradés & dépouillés de leur police. A ce terme fatal ils furent les jouets de tou-

tes les Nations. On arracha au Spartiate sa massue , dès qu'on ne le vit plus couvert de la peau de Lion.

§ 18. *La constitution d'Athènes fut fondée sur la notion intuitive de la liberté.*

LA Ville d'Athènes , qui fut riche ; somptueuse & commerçante , eut beaucoup plus d'habitans que celle de Sparte , qui étoit pauvre , frugale & belliqueuse. L'Etat d'Athènes étant fondé sur l'esprit d'industrie , on y reçut à bras ouverts tous les gens industrieux ; & les laboureurs étoient , comme à Rome , incorporés dans les tributs de la Ville. Les uns servoient à l'enrichir , les autres à lui fournir des vivres.

Cette inégalité originaire des habitans fit naître une inégalité prodigieuse de conditions. Dans une Ville où le commerce faisoit fleurir les Arts & les Sciences , l'esprit d'intérêt étoit des plus raffinés. Un homme qui dans un Etat libre a acquis une grande fortune , veut avoir plus de crédit que les autres : Parce que l'esprit d'ambition restraint , dans les Etats libres , y est beaucoup plus remuant que dans les Etats monarchiques. L'Ostracisme & tou-

tes les Loix pénales ne firent qu'irriter l'orgueil des grands d'Athènes. Le Gouvernement, ayant une fois penché à la Démocratie, chacun recourut au Peuple, & se mit à captiver les bonnes graces. La seule chose qui mit un obstacle invincible aux effets funestes que devoit avoir cet esprit de cabale, fut l'enthousiasme de la liberté; répandu dans les sentimens de tous les Citoyens. Ce caractère national rendoit les Athéniens défiens & soupçonneux. On épluchoit les mœurs & le caractère de chacun. Aucun Peuple n'eut le tact plus sûr, & le gout plus épuré. Cette supériorité de lumières apprit aux Athéniens à bien apprécier le mérite, & à ne couronner que des actions vraiment illustres. Justes estimateurs du vrai moral, ils s'accoutumèrent à le reconnoître dans toutes les classes & dans toutes les conditions; dès-lors le simple Citoyen pouvoit égaler le premier Magistrat.

Cet esprit d'égalité civile fut le boulevard de la constitution d'Athènes. La force de ce principe donna de l'émulation aux grands: Mais elle mit de la division parmi le Peuple; animé des passions les plus vives, il ne garda point de mesures ni dans son amour, ni dans sa haine. Ce
Peuple.

Peuple curieux, inquiet, spirituel fut dans une agitation perpétuelle. Cette fermentation des esprits servit à entretenir l'enthousiasme de la liberté. C'étoit dans le langage fleuri & sonore des Athéniens qu'on la prônoit sur les sièges judiciaires, sur les théâtres, & sur les tribunes aux harangues. Sûrs des acclamations du Peuple, les Orateurs, les Historiens & les Poètes ne s'occupoient qu'à flétrir le vice, & à honorer la vertu civile. Les Beaux-Arts n'employoient la délicatesse du pinceau, & l'élégance du ciseau qu'à eterniser le mérite.

§ 19. *Le faux bel esprit gâta les mœurs & la constitution d'Athènes.*

LE bel esprit, répandu parmi les Citoyens d'un Etat libre, sert plutôt à leur donner une réputation extérieure, qu'une fermeté intérieure de mœurs & de sentimens. C'est une fleur qui se fane d'abord que l'imagination entre dans une trop grande chaleur. L'homme d'esprit a bien plus de fantaisies qu'un autre, & s'il s'heurte à une chimère, il est sujet tout comme les artistes, à perdre le modèle

du vrai beau. Les Orateurs d'Athènes séduits par l'ambition & par le luxe, ne furent pas à l'épreuve de l'or & des sophismes macédoniens : Le Peuple se laissa éblouir par les beaux tours & par les périodes harmonieuses des Rhéteurs; il prit le change sur les vrais intérêts de la patrie, & se déprava jusqu'à les méconnoître totalement.

Un Peuple spirituel a le foible d'un homme d'esprit, qui ayant dans les richesses de son génie, un fond inépuisable de raisonnemens spécieux, ne sent jamais l'imperfection de ses ouvrages. Dépouillez un tel Peuple de tous ses avantages nationaux, vous ne le ferez pas revenir de son amour propre : Il aura toujours le même degré de vivacité, & changera seulement d'objet. Les Athéniens, n'étant plus le premier Peuple de la Grèce, ils se contentoient d'être du moins la première d'entre les Nations lettrées. Quoique leur MINERVE n'eut plus son Egide, ils se croyoient assez heureux d'être sous celle des Romains. Voulant primer dans tous les siècles, ils étoient les meilleurs courtisans, après avoir été les plus excellens Citoyens.

§ 20. *Ambition, principe des Romains.*

L'ESPRIT de domination exercé par Sparte & par Athènes, fut moins l'effet des principes de ces deux Républiques que celui de leur dépravation. L'esprit de la constitution romaine étoit une ambition ouverte & démesurée. Ce Peuple dut ses maximes ambitieuses à sa pauvreté & à sa férocité. N'ayant rien, les Romains se mirent à enlever le bien d'autrui; féroces & belliqueux, ils furent en guerre avec tous les Peuples voisins. Les Romains chassèrent les Rois & recouvrèrent la liberté, justement dans le temps où le Peuple commençoit à être imbu de l'esprit de conquête.

Un Sénat ambitieux, qui fait prendre des voies ou sourdes ou ouvertes, doit venir à bout de soumettre des Peuples bruts & divisés. Comme les Colonies de l'Etrurie & de la grande Grèce ne pensoient qu'à jouir tranquillement du fruit de leur industrie: Les Romains qui attaquoient l'un de ces Etats après l'autre, les affoiblirent enfin tous. Les Samnites furent les seuls qui arrêterent les progrès

rapides des Romains. Leur valeur égalant celle de ce Peuple, & n'ayant pas moins de zèle, pour défendre leur liberté, que les Citoyens de Rome, ils les obligèrent d'intéresser dans leur querelle les Peuples Latins. La confédération conclue avec cette Nation puissante fut un chef-d'œuvre de la politique du Sénat.

Les Romains n'étonnoient pas tant le monde par leurs conquêtes que par leurs alliances. La science de négocier ressemble au génie dans l'art militaire : L'une fait gagner la supériorité dans le cabinet, l'autre le fait obtenir à l'armée. L'esprit systématique que les Romains avoient de très bonne heure, leur donnoit un avantage signalé sur tous les autres Peuples, qui pris au dépourvu facilitoient à leur insçu l'exécution des maximes romaines. Saisissant à l'exemple des avars, toutes les occasions qui leur paroissoient propres à faire de nouvelles acquisitions, ils se mettoient enfin en possession de tout. Le grand principe de confédération leur ayant une fois réussi en Italie, ils le mirent en usage dans les Gaules, en Espagne, en Afrique, dans la Grèce & en Asie. Tombants avec toutes les forces de l'Italie sur chacun de ces Peuples, ils les soumirent par le soin qu'ils prirent de fomentier un parti, de l'unir à

leurs intérêts, & d'intimider le reste de la Nation. Tandis que toutes ces Nations étoient incapables d'éclairer la conduite des Romains, ce Peuple avoit les yeux ouverts sur tout ce qui se passoit en Orient & en Occident. Le Sénat, qui étoit composé des meilleures têtes de l'Etat, pésoit les intérêts des Peuples dans la balance de sa politique. Etant regardé comme l'étoile polaire de l'ancien monde, il soutint cette autorité immense, par l'esprit d'ordre & de combinaison qui régnoit dans tous ses arrêts définitifs.

L'exactitude de la discipline militaire conduoit admirablement ces vues politiques. Ce fut un Peuple de Héros qui s'étoit dévoué à conquérir l'Univers. Leur pauvreté les exempta du luxe, & la fermeté de leur ame ne les fit jamais tomber dans l'abatement. PYRRHUS, tout expérimenté qu'il fut dans l'art de la guerre, ne put point ébranler le courage d'une Nation pauvre & ignorante, mais ferme & bien unie. ANNIBAL l'effraya moins par la force victorieuse de ses armes, que par sa grande pénétration. Ce fut le seul homme qui connut à fond les principes de la politique romaine. Détachant les Colonies de la grande Grèce, des intérêts de la Ré-

publique, il l'attaqua avec ses propres armes, & mit Rome à deux doigts de sa perte. Chassé de l'Italie & relégué de Carthage, il unit encore les plus grandes puissances contre les Romains; malheureusement il n'eut à faire qu'à des PHILIPPES, à des ANTIOCHUS & à des PRUSIAS. S'il eut trouvé des PERSES & des ALEXANDRES, il auroit sûrement dérangé le plan de la politique romaine. Ce seul homme leur fit plus d'ombrage que le reste du monde, & ils ne se crurent en sûreté qu'après s'être délivrés de cet espion dangereux. Si la révolte des Peuples Latins fut tombée dans cette époque, Rome auroit été réduite à la condition d'une Ville municipale. La levée de bouclier que firent les Peuples Latins arriva pour la liberté & la tranquillité du monde, un siècle trop tard.

§ 21. *Irrégularités du Gouvernement Romain.*

LA seule chose qui arrêtoit réellement les projets conquérans des Romains, fut l'inconsistance & l'irrégularité de leur Gouvernement. Féroces & guerriers au commencement, ambitieux & rompuans dans la

suite, les Citoyens de Rome ne convenoient jamais entr'eux sur la forme de magistrature qu'ils devoient choisir préféralement. Les Patriciens après avoir longtems dominé à la Ville comme à l'armée, lassèrent la patience d'un Peuple audacieux & aguerri. La fougue de la multitude l'emporta à la fin sur la sagesse du Sénat, & la République dégénéra en démocratie, dans un tems, où ses conquêtes avoient déjà introduit le luxe & la présomption. Les grands attaquèrent le Peuple, du côté de son avarice & de sa sensualité, & triomphèrent avec autant de facilité, de ces vainqueurs du monde, que des Asiatiques & des Egyptiens. Rome, la maitresse de tant de Peuples, nourrissoit alors dans son sein des cabales puissantes & meurtrières; elles ne cédoient point, en perfidie & en cruauté, à celles que de puissans favoris excitent, dans une Cour superbe & luxurieuse.

Tout étant vénal à Rome, les plus puissans Citoyens s'arrogèrent, sous les noms équivoques de Dictateurs perpétuels & d'Empereurs, la puissance exécutive. Le despotisme qui nait dans un Etat libre, est aussi tyrannique dans son exécution, qu'il est injuste dans ses principes. L'autorité

des Empereurs Romains ressembloit à celle d'un Corsaire, qui après avoir fait révolter tout l'équipage contre les Officiers, les met aux fers; aucun n'ose branler, & le moindre signe de mécontentement coute la vie. Ce fut alors la situation de ces superbes Patriciens, qui avoient fait trembler auparavant tous les Monarques de l'Orient. Ils ne purent si tôt oublier leur grandeur passée, c'est pourquoi les CESARS pour mettre leurs personnes à couvert des attentars du Sénat, lui laissèrent l'ombre de son ancienne autorité.

Comme les Empereurs les plus despotiques mettoient toute leur confiance dans l'assistance des Légions, il s'éleva bientôt des dissensions entre le Sénat & l'armée. Dans la crise violente où se trouvoit l'Empire Romain, il ne se soutint que par la grandeur de son nom, par l'éloignement des Peuples indépendans, & par leur ignorance dans l'art militaire. Le même principe, qui avoit donné naissance à l'Empire Romain le détruisit totalement. L'esprit d'ambition gagna les chefs des armées romaines, qui consumèrent les forces de la Nation, & la rendirent si foible & si épuisée, qu'elle devint le jouet des Peuples de l'Orient & du Nord. Les Romains, semblables à leurs gladiateurs, s'é-

gorgèrent entr'eux, & donnant ce spectacle de férocité militaire à l'Univers, ils le vengèrent des outrages qu'il avoit reçus de ce Peuple ambitieux.

§ 22. *La conservation des immunités Nationales est le principe des Suisses.*

LE principe de la confédération helvétique est celui que chaque Etat libre doit avoir dans sa naissance. Les Suisses se sont contentés de maintenir leur indépendance nationale, & ils n'ont jamais enfanté un projet d'agrandissement. Vivement offensés par la tyrannie des Baillifs & des Nobles, les trois Cantons en-rèrent d'abord dans une alliance défensive. Comme les Villes avoient tout à craindre de la cupidité du Clergé & de la violence des Nobles, elles donnoient un asyle à tous ceux qui vouloient bien s'y réfugier; & les gorges des montagnes servoient de retraites aux Payfans. Pauvres & foibles, ils ne firent au commencement que reclamer la protection de l'Empire: Ils ne rendirent leur alliance offensive, & ils ne l'étendirent sur tous les Etats de la Suisse, qu'après avoir été effrayés par les prétensions immenses de leurs ennemis. La protection

accordée aux Suisses par LOUIS de Bavière & les Empereurs de la maison de Luxembourg fit naître dans leur esprit l'idée de se maintenir par leurs propres forces. N'ayant rien à craindre de l'Empire ils eurent le tems de bien lier leur partie.

Du tems de CHARLES LE HARDI & de MAXIMILIEN I, la République des Suisses eut déjà une forme réglée. Unie par sa pauvreté, elle mit l'égalité des conditions pour sauvegarde de sa liberté, & établit la pureté du sentiment d'indépendance pour principe de sa constitution. Les forces des Bourguignons & des Souabes échouèrent contre ces deux écueils. Les Héros se multiplient chez un Peuple guerrier, comme les bons Citoyens se propagent dans une Ville bien policée. Il en étoit alors du caractère frugal, ferme & honnête des Suisses, comme de leurs frontières, que les ennemis trouvoient partout inaccessibles.

L'esprit guerrier des Suisses n'étant point contenu par une assez grande puissance exécutive, il dégénéra en esprit d'audace & presque de rapacité. Les Suisses, soulevés par les Papes & par les Princes d'Italie, se mêlèrent de leurs querelles; & l'esprit de parti ayant une fois pénétré dans ce pays libre, il y fit des ravages épouvantables.

dans les mœurs & dans les sentimens ; les intérêts religieux servirent encore à entretenir ces divisions , & l'esprit de Commerce répandit le luxe & la mollesse dans une grande partie du pays.

Le principe d'indépendance règne encore dans l'esprit des particuliers , & il a conservé son plus grand ascendant sur les Etats pauvres & Démocratiques. Dans les Etats Aristocratiques , & dans ceux où les principes des Patriciens luttent avec ceux des Plébéyens , le soin de conserver & d'augmenter les droits de magistrature croise & retarde la force du sentiment de liberté & de patriotisme. L'esprit de modération & de frugalité en est la marque la plus sûre & la plus constante. Cette disposition est aussi avantageuse pour les Etats libres , que ces défilés dans lesquels un petit nombre peut repousser une grande armée.

§ 23. *Parallèle du Gouvernement de ces Républiques & de leur sort , avec l'esprit de la Constitution.*

CES Républiques ont eu la forme de Gouvernement plus ou moins libre, suivant le degré de bonté universelle de leurs principes. La sévérité des Loix de M^{rs}

Nos demandoit une grande force exécutive ou l'autorité d'un Roi. Le plan de défense perpétuelle ne put se concilier à Sparte, qu'avec une forme de Gouvernement semblable à celle qui s'observe dans un corps d'armée; les Rois de Sparte, furent les Généraux de la République, qu'elle établit, pour veiller au maintien de la discipline militaire en tems de paix & pour commander l'armée en tems de guerre. Athènes ayant pour baze de sa constitution le sentiment même de la liberté, elle aspirait toujours à la démocratie. Animée d'une haine implacable contre l'oligarchie, elle persécuta tout ce qui lui fit ombrage, jusqu'au mérite le plus décidé: Mais comme ses desseins militaires égaloient la grandeur de sa présomption, cet Etat fut souvent obligé de confier l'exécution de ses exploits à la prudence & à la valeur d'un seul. Athènes, ingrate envers ses grands hommes, succomboit aux tyrans, justement à cause de ce qu'elle se défiloit du mérite. Le principe d'ambition, étant tyrannique par lui même, il produisit successivement parmi les Romains le despotisme des Grands, & celui du Peuple, qui semblable à un Monarque absolu, ne consultoit dans les commises, que les caprices de son amour & de sa haine: Le soin

des immunités nationales ne fit naître qu'une confédération défensive de la part des Suisses. Un homme qui va son corps defendant, n'a rien en tête que la conservation de ses immunités corporelles. Les Etats pauvres de la Suisse, & qui respirent le sentiment d'indépendance personnelle, sont démocratiques, au lieu que les Cantons riches & puissans, sont aristocratiques, ou panchent vers cette forme de Gouvernement. La liberté naît, comme la frugalité, d'une fortune médiocre.

Les beaux jours de ces Républiques ont été plus beaux, à raison de l'excellence de leurs principes. Athènes eut les plus grands hommes & le sort le plus brillant. Comme cet Etat eut un principe beaucoup plus excellent que Rome, il fallut aux Athéniens moins de tems qu'aux Romains, pour parvenir au comble de la félicité publique. Rome ne se distinguoit jamais plus avantageusement que dans les tems de ses disgraces. L'ambition romaine étant alors mortifiée, ce Peuple agissoit avec la fermeté d'une juste défense. Toutes les Républiques aristocratiques & guerrières ne fleurirent que par l'étendue de leurs exploits militaires. Il en est des beaux jours des Républiques comme de ceux des grandes familles : Ils sont de part &

d'autre l'ouvrage du génie & du mérite personnel.

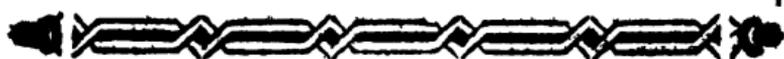
Les Républiques ont toujours péri par le vice interne de leur constitution; c'est à dire par son abus & par son excès. La sévérité tourna en tyrannie, la notion indéterminée de la liberté en licence; la valeur en cruauté, l'ambition en violence; & l'amour du bien public en partialité. L'homme n'a malheureusement pas assez de pénétration pour remarquer le premier germe du mal moral: Toutes ses gradations échappent autant à l'homme que les nuances imperceptibles des couleurs. Les vices publics, tenant à une infinité de causes particulières, sont semblables aux maladies épidémiques: comme vous ne savez rien de leurs causes, si ce n'est qu'elles viennent de la corruption de l'air: De même, les vices des Etats libres naissent tous de la corruption du principe de la constitution. Cette corruption intérieure n'est jamais si grande, qu'elle aille jusqu'à faire perdre à l'Etat sa forme extérieure. Les Villes libres, quoique pleines de mafures & de ruines de leurs première constitution, conservent cependant la même enceinte.

Ces Corps d'Etat, fondés sur les sentimens réfléchis, sont plus variés & plus

nombreux que ceux qui naissent des sentimens naturels , par la raison que l'homme qui réfléchit , se fait un point de vue fixe & déterminé ; & comme ces points de vue varient suivant la différente situation de l'homme social , il y a un plus grand nombre d'Etats , qui doivent leur origine aux sentimens réfléchis , qu'il n'y en a de ceux qui dérivent des sentimens naturels!

Tous ces Etats se sont détachés des Empires despotiques , & vont à la fin s'y réunir , comme les eaux des rivières se jettent dans l'Océan.





S U I T E

De la Description de Kamschatka.

T R O I S I È M E P A R T I E .



De leurs Idées de Dieu, de l'Origine du Monde, & de leur Religion en general.

ILS appellent leur Dieu *Kutschu* ; mais ils n'ont aucune vénération pour lui, & s'en moquent. Ils font à son sujet des contes si ridicules, qu'on a honte de les rapporter. Entre autres ils lui reprochent d'avoir fait tant de rochers escarpés, tant de petits torrents ; tant d'orages ; & au moindre malheur, qui leur arrive, ils le lui reprochent & l'en blasphèment.

Dans une vaste Plaine ils érigent une haute Pallissade, autour de la quelle ils attachent des haillons. Quand ils y passent, ils y jettent quelque poisson ou autres vivres, & n'entreprendroient pas d'y recueillir des bayes, ou de tuer des animaux. Par ces fortes de sacrifices, ils croient garantir leur vie, qui autrement
pourroit

pourroit être racourcie. Toutefois ils ne sacrifient, ainsi que d'autres Peuples de l'Asie, que des choses inutiles, qui seroient rejetées sans cela.

Outre ces Palissades ou Perches, il y a encore d'autres lieux saints chez eux, par exemple les Volcans, les sources chaudes, & certains bois, qu'ils croient être habités par des démons, qu'ils adorent & craignent plus qué Dieu.

Toutes leurs Idées de Dieu & du Diable, sont tout à fait absurdes & ridicules. Toute leur Religion se fonde sur une tradition ancienne, à la quelle ils ajoutent foi, sans examen ultérieur. Ils n'ont aucune connoissance d'un Etre suprême, & de son influence sur leur bonheur ou leur malheur. Mais ils croient que chacun est le maître de sa bonne ou de sa mauvaise fortune. Ils croient que l'Univers est éternel, & l'ame immortelle, qu'elle se réunira avec le corps, & y vivra quoiqu'avec plus de peine. Ils croient la résurrection des plus petits animaux & des reptiles, & qu'ils vivront sous la terre. Ils croient que la Terre est platte, & qu'il y a au dessous d'elle, un firmament tel que le nôtre, dans lequel on est en hiver, quand nous sommes en été, & alternati-

vement. Par rapport aux récompenses & aux punitions futures, ils' croient, que dans l'autre monde les riches seront pauvres, & les pauvres riches.

Leurs Idées morales sont aussi extraordinaires, que celles qu'ils ont de Dieu. Selon eux tout est juste & bon, quand il sert à satisfaire leurs appétits & leurs voluptés; & rien n'est péché, que ce qui nous jette dans le péril & dans le malheur. Delà le Suicide, le meurtre, l'adultère, l'oppression, ne sont pas regardés comme une impiété, mais au contraire c'est un péché mortel de sauver un homme, qui est en danger de se noier, parce qu'ils sont dans la persuasion, que celui qui sauve quelqu'un, se noyera lui même. C'est un péché de boire de l'eau de source bouillante, ou de monter sur les Volcans, sans parler d'autres superstitions ridicules.

Ils adorent aussi quelques animaux. Ils allument du feu devant les creux des Renards & de la Zibeline. Ils prient les Baleines, les Chevaux marins, les Ours, & les Loups de ne leur pas faire du mal.

Tel étoit l'état de ce Peuple; mais par ordre de l'Impératrice ELIZABETH, on envoya une Mission pour prêcher l'Evangile à ces Payens. Depuis 1741. cette

Mission a eu tout le succès imaginable, un grand nombre se sont fait baptiser, & ils envoient avec beaucoup de plaisir leurs enfans aux Ecoles.

DES CHAMANS, SORCIERS, OU EXORCISTES.

LES Kamtschadales n'ont proprement aucun Sorcier, comme les autres Peuples ido'âtres. Mais chaque vieille femme est Magicienne ou Interprète de songes; dans leurs Exorcismes ils murmurent quelques mots, par dessus les nageoires des Poissons, ou l'herbe douce & autres choses, & de cette manière ils prétendent guérir des maladies, détourner les malheurs, & annoncer l'avenir.

Ils sont grands observateurs des songes, qu'ils racontent d'abord après leur réveil, & jugent par la, de leur bonne ou mauvaise fortune, & chaque songe à son explication particulière & déterminée. Outre les Exorcismes, ils croient entendre aussi l'art de deviner & de prédire le sort de chacun, par l'inspection des lineamens des mains. Mais ils font un grand mystère de toutes les règles de cet art.

DE LEURS CEREMONIES RELIGIEUSES.

ILS ont toujours célébré trois fêtes au mois de Novembre, & c'est la raison pour la quelle ils appellent ce mois, celui de la Purgation des péchés. On voit aussi, qu'ils avoient la coutume de faire des offrandes de leurs premiers fruits, & de se divertir entre eux.

Parmi un grand nombre de cérémonies ridicules nous rapporterons celle-ci uniquement; ils prennent un petit oiseau & un poisson, qu'ils rôtissent sur des charbons, & se le partagent entr'eux. Alors chacun jette sa portion au feu comme une victime qu'ils sacrifient aux Esprits. Après cela ils cuisent des poissons secs, dont ils versent la sauce devant leurs Idoles, & les poissons sont mangés. Enfin ils prennent un certain bouleau & le placent dans leur Magazin, ou il reste toute l'année. Et c'est ainsi que finit la fête.

DE LEURS FETES ET REJOUISSANCES.

LES Fêtes de réjouissances se font à l'occasion d'une nôce ou d'une heureuse chasse,

ou d'une pêche abondante , à laquelle un Village invite ses voisins fort cérémonieusement. Ils traitent leurs hôtes avec une si grande profusion & ceux-ci mangent avec tant d'excès, qu'ils sont presque toujours forcés de rendre. Et quelquefois ils leur donnent de la boisson faite d'une grande espèce de Champignon. (*Fungus muscarius.*) dont on se sert pour empoisonner des mouches.

Cette boisson cause d'abord un tremblement dans tous les membres, & une demi heure après ceux qui en ont bu tombent dans un égarement d'esprit, semblable au délire de la fièvre. Les uns deviennent joyeux ; d'autres ont des angoisses terribles ; un trou leur paroît être un vaste précipice, & une cueillère d'eau, une vaste mer. Il y en a qui pour en avoir bû sans modération, ont payé leur yvrognerie, par la perte de la vie.

Quand les Kamtschadales & les Korackes se proposent quelque massacre, ils mangent de ces Champignons. Et cette plante est en si haute estime chez ces derniers, qu'ils ne souffrent pas, qu'un homme qui en est ivre, laisse tomber son urine, mais la ramassent dans un bassin, la boivent, & elle fait le même effet que le Champignon même.

Les femmes ne s'en servent jamais. Toutes leurs réjouissances consistent dans la Danse, dans le Chant, & dans divers autres amusemens. Deux femmes, qui veulent danser, mettent à terre une natte au milieu de la Cabane, prennent un peu de filasse dans chaque main, se mettent à genou sur la natte vis à vis l'une de l'autre. Au commencement elles chantent fort doucement, en faisant un peu mouvoir leurs épaules & leurs mains. Puis elles augmentent peu à peu la vivacité des mouvemens de tout le corps & élèvent leurs voix, jusqu'à ce qu'elles tombent enfin hors d'haleine. Cette danse singulière leur fait grand plaisir.

Dans leurs Chançons galantes elles découvrent à leurs Amans, leurs craintes, leurs espérances, & d'autres passions; ce sont encore les femmes qui en composent les airs, & elles ont la voix claire & agréable. Quoiqu'elles ne manquent pas de génie pour la Musique instrumentale, elles n'ont point d'autres instrumens qu'une simple flûte, avec la quelle elles ne sauroient donner aucun ton régulier.

Un autre passe-temps des femmes de K'm:s:huk'a c'est de contrefaire les gestes & les paroles des autres, par moquerie. Elles fument du tabac, & font toutes sortes de contes.

Toutes ces réjouissances se font ordinairement la nuit. Ils ont même des Bouffons de métier ; mais leurs fanfaronnades sont insupportables, indécentes, & destituées de pudeur.

DE LEUR HOSPITALITE'.

QUAND quelqu'un dans ce pays, recherche l'amitié d'un autre, il l'invite chez lui, & lui apprête tant de viandes, qu'elles suffiroient pour dix personnes. A l'instant que l'Etranger entre dans la Cabane, qui pour sa réception est déjà extrêmement chauffée, lui & son hôte se déshabillent & restent tout nus. Celui-là présente à son Ami ses viandes abondantes, & tandis que celui-ci mange, il verse continuellement de l'eau sur des pierres brulantes, ce qui rend la chaleur insupportable. L'Etranger fait tous les efforts pour supporter cette chaleur, & pour manger tout ce qui lui est présenté. L'hôte au contraire employe tout pour obliger l'Etranger de se plaindre de cette chaleur mortelle, & qu'il s'excuse de manger d'avantage. Lui même ne mange rien dans cet intervalle, & peut sortir. Mais l'E-

tranger n'ose pas bouger, jusqu'à ce qu'il s'avoue vaincu. Dans ces fortes de repas ils font de si grands excès, que trois jours après ils ne sauroient, ni se remuer ni supporter la vue même d'aucune nourriture.

Si l'Etranger est prêt d'étouffer il achète son congé par un présent en chiens, en habits, ou autres choses, qui soient agréables à son hôte & en reçoit en récompense quelques bagatelles. Cela passe pour marque d'amitié, & l'Etranger attend l'époque de faire un traitement réciproque à son Ami. Si quelqu'un par avarice ou de pauvreté, retient ces présens, c'en est fait de lui, l'amitié se convertit en inimitié perpétuelle, & personne ne cherche plus sa Compagnie.

DE LEURS MARIAGES.

LORSQU'UN Kamtschadale se résout à prendre femme, il va dans un Village voisin, rarement il en cherche une dans le sien. En trouve-t-il une de son gout, il découvre son intention aux Parens de la belle, leur demande la liberté de les servir un tems pour elle. Il obtient cette liberté facilement. Le tems de son service

fini, s'il n'obtient pas la fille, on lui donne quelque récompense de ses services, & il est renvoyé.

S'il obtient la permission d'épouser la fille, il faut qu'il épie une occasion de la trouver seule ou en petite compagnie. Car à cette époque toutes les femmes sont obligées de défendre les filles, c'est pourquoi elles sont enveloppées de trois ou quatre habits, & entourées de courroies & de filets, de manière qu'elles ont peine à se remuer. Si l'Époux trouve la fille seule ou en petite Compagnie il se jette sur elle, & fait ses efforts pour arracher ces habits, ces courroies & ces filets: Car la cérémonie principale des noces consiste à mettre l'Épouse toute nue. Cela coûte à l'Époux beaucoup de peine, quoique sa Future ne fasse aucune résistance, mais les femmes qui sont présentes se jettent sur lui, le battent, le tirent par les cheveux, l'égratignent dans le vilage, & enfin le maltraitent en toute façon, pour l'empêcher de réussir. Mais s'il est vainqueur il s'enfuit à l'instant loin de son Épouse nue, & celle ci se reconnoit sa conquête, le rappelle d'une voix douce & tendre, & peu après la nocce est finie. Cette victoire n'est pas ordinairement remportée dès le premier coup, & le combat

dure quelquefois des années entières. On a un exemple d'un Epoux qui combatit ainsi sept ans de suite, & au lieu de remporter une épouse, de ces combats, il fut enfin estropié par les femmes.

Quand un Epoux a emmené sa femme, les nouveaux mariés retournent quelques jours après chez leur Beaupère, ou il se fait une fête en grande cérémonie, & avec des Exorcismes.

Ces cérémonies ne sont d'usage que lors du mariage d'une fille. Car pour les Veuves on n'exige que le consentement réciproque des Epoux. Toutefois le Mari n'ose pas la prendre avant qu'elle soit purgée de ses péchés. Et cette purgation se fait par un Etranger, qui est obligé de coucher le premier avec elle. Mais comme les hommes, regardoient cette purgation comme une insulte, on ne pouvoit guère en trouver un, qui voulut s'en charger, enforte que les Veuves étoient mal à leur aise, jusqu'à l'arrivée des Cosaques, qui se prêtèrent volontiers à la Cérémonie.

Le Mariage n'est défendu chez eux, qu'entre Père & fille, entre Mère & fils; un Gendre épouse sa Belle mère, & un Beaupère sa Belle fille. Les Cousins & les Germains s'épousent la plupart entre eux.

Le divorce y est très connu & facile. On n'exige autre chose, sinon que le Mari quite le lit de sa femme. L'un & l'autre se remarient alors, sans autre formalité.

Un Kamtschadale peut avoir deux ou trois femmes, avec les quelles il habite tour à tour. Quelquefois il demeure avec elles dans une même Cabane. Quelquefois chaque femme à son gîte particulier. A chaque fille qu'il épouse il est obligé de se soumettre à l'usage pénible, dont nous avons parlé. La jalousie est inconnue parmi eux. Cependant quand les femmes sortent de chez elles, elles se couvrent le visage avec un voile. Si elles rencontrent un homme en chemin sans pouvoir l'éviter, elles lui tournent le dos, jusqu'à ce qu'il soit passé. Si un Etranger entre, dans leur Cabane elles se cachent aussi, & se tournent contre le mur ou contre la parois de la maison.

DE LA NAISSANCE DE LEURS ENFANS.

A parler en général on ne sauroit dire, que ce Peuple soit fort fécond. On n'a jamais rencontré de père de famille, avec dix enfans provenus d'une même mère. On croit que les accouchemens ne sont

guère douloureux. Il n'y a point dans ce pays là de sages femmes en titre, mais c'est les mères ou les parentes qui se chargent de cet office.

Les femmes qui souhaitent d'avoir des enfans mangent des araignées, comme nous avons déjà rapporté. D'autres au contraire, qui ont horreur des accouchemens, font avorter leur fruit par des remèdes empoisonnés, à l'aide de quelque vieille, mais c'est toujours au risque de leur vie. Il y en a d'autres qui tuent leurs enfans dès leur naissance, ou les jettent tous vifs aux chiens, sans parler de leurs exorcismes & autres artifices cruels & destructeurs. C'est leurs superstitions qui les engage à ces cruautés. Car si une femme met des jumeaux au monde, il faut que du moins il en meurt un. De même un enfant, qui est né pendant un orage est tué, s'il n'est sauvé par quelque exorcisme.

DE LEURS MALADIES ET DE LEURS REMÈDES.

LES maladies principales de Kamtschatka sont le scorbut, les ulcères, la paralysie, la gangrène, la jaunisse & le mal vénérien. Ces Peuples s'imaginent que les maladies leur sont envoyées par de certains

esprits, qui demeurent dans de petits buissons, pour les avoir coupés par inadvertance. Leur confiance principale est dans les éxorcismes & la forcellerie; mais en même tems, ils usent aussi d'herbes & de racines, la paralisie, la gangrène & le mal vénérien, sont regardés comme incurables.

Il y a aussi un autre mal appelé fouchoutich. C'est une espèce de teigne, qui environne le ventre comme une ceinture: Ils disent que chaque personne a cette maladie une fois, en sa vie, comme nous, la petite verole.

Entre divers remèdes ils usent aussi de lavemens, qu'aparemment ils ont appris des Kuriles; & estiment si fort ce remède qu'ils s'en servent dans toutes leurs maladies.

Pour se saigner ils ne se servent ni de lancettes, ni d'autres instrumens de Chirurgie, mais tirent la peau un peu en haut avec des pincettes de bois, la percent ainsi avec un certain instrument de cristal, & laissent couler autant de sang qu'ils trouvent à propos.

La racine d'anémone leur sert à tuer en trahison leurs ennemis, & à empoisonner leurs flèches.

COMMENT ILS TRAITENT LEURS MORTS.

DONNER la sépulture à un mort dans l'estomach d'un chien, ne sauroit être appelé un enterrement. Cet usage n'est établi nulle part qu'en Kamtschatka. Au lieu de bruler leurs morts, ou de les enfouir sous terre, ils leur attachent une corde autour du col, les traînent hors de leurs cabanes, & les exposent aux chiens.

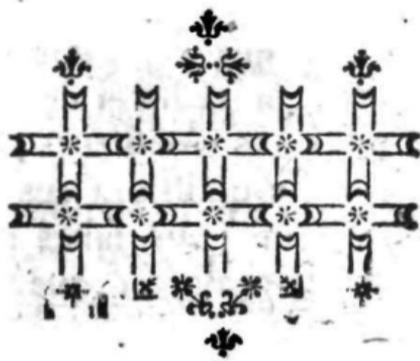
Voici les raisons de ce traitement barbare : Ceux, disent-ils, qui sont mangés ici des Chiens, en auront de plus beaux pour leur attelage dans l'autre monde, & quand ils jettent le cadavre proche de la cabane, c'est dans la vue, que les esprits malins, auxquels ils attribuent leur trépas, puissent voir le corps mort & qu'ils se contentent du mal qu'ils ont fait. Souvent ils quittent leurs cabanes, & y laissent le mort seul.

Tous les habits d'un mort sont jettés, parce qu'ils croient, que ceux qui les porteroient, mourroient d'une mort prématurée. Ce préjugé sert beaucoup aux Cosaques à acheter à bon prix ; quand ils disent à l'oreille d'un vendeur que l'effet

à vendre avoit appartenu à une personne trépassée.

Quand le mort est tiré hors de la cabane ils se purifient en allant aux bois, y couper diverses racines, desquelles ils font un cercle, au travers duquel ils passent deux fois. Après cela ils le rapportent dans le bois, & le jettent loin vers l'Ouest. Ceux qui ont servi à sortir le cadavre, sont obligés de prendre deux oiseaux, dont l'un est brûlé, & l'autre mangé par toute la famille. Cette purgation se fait le même jour, car auparavant ils n'oseroient avoir communication avec personne, ni personne avec eux. En mémoire du mort, la famille mange enfin un poisson, dont on brûle les nageoires.

La suite le mois prochain.





LETTRE
AUX EDITEURS.

DU MERCURE HELVETIQUE.

MESSIEURS,

LES occupations indispensables qui m'ont obligé d'interrompre mes Remarques sur le Dictionnaire Philosophique, ne m'ont pas laissé, la liberté de répondre, aux deux lettres critiques, que vous avez insérées dans le Journal de Septembre 1766. je saisis mon premier moment pour y satisfaire. Je dois d'abord aux Auteurs de ces deux lettres, des remerciemens pour la maniere obligeante, dont ils ont bien voulu parler de mes Remarques; mais je dois aussi à la vérité quelques observations sur leur Critique. Je tâcherai de les faire en conservant pour ces Messieurs, les mêmes égards de politesse qu'ils ont eus pour moi. L'impartialité dont vous faites profession, Messieurs; me fait espérer que vous m'accorderez, le même privilège qu'a mes Censeurs,

Censeurs, en publiant ma réponse dans votre Journal.

Il est question de sçavoir si le célibat des Ecclésiastiques est une loi ancienne dans l'Eglise. On prétend que j'aurois dû, *glisser sur ce fait*. A Dieu ne plaise qu'il m'arrive jamais de glisser sur la vérité ! aucune considération humaine ne pourra m'engager à la diffimuler ou à la trahir.

Dans le Journal de Juin, page 562. J'avois dit : *Dans les commencemens du Christianisme, il auroit été difficile, de trouver des célibataires d'un âge avancé pour leur confier le gouvernement de l'Eglise. On fut donc souvent obligé, de prendre des hommes mariés; mais il est constant que ceux qui étoient au service des Autels cessèrent dès lors de vivre conjugalement avec leurs Epouses. On défie les Critiques les plus intrépides de citer un seul exemple d'Evêques, de Prêtres ou de Diacres qui ayent eu des Enfans après leur promotion au St. Ministère.* C'est ce défi que l'on attaque dans les deux lettres; il faut donc examiner si je l'ai fait témérairement, & si l'on a démontré le contraire.

Pour prouver à l'Auteur du Dictionnaire Philosophique que les Apôtres ont

vécu dans la Contenance, j'avois cité ces paroles de J. C. (*) *Quiconque a quitte son Epouse ou ses Enfans pour le Royaume de Dieu &c.* L'Auteur de la premiere lettre me demande (**): *Qui prit jamais ce mot de l'Evangile à la lettre?* La question est singulière. Tous les Pères de l'Eglise, tous les Chrétiens Catholiques, depuis le premier siècle jusqu'au dixhuitième l'ont ainsi entendu: Leur a-t-on démontré qu'ils avoient tort? Je demande à mon tour: Lorsque J. C. a dit (†). *Il y a des Eunuques, qui se font Eunuques eux mêmes, pour le Royaume des Cieux*, de qui veut il parler, sinon de ses Apôtres? Y avoit il dans ce temps-là d'autres personnes que les Apôtres qui eussent renoncé au Mariage pour le Royaume des Cieux? J'avertis pour ne donner lieu à aucun reproche, que je me fers de la Version de Genève, imprimée à Amsterdam en 1699.

On nous assure que suivant ST. PAUL les Apôtres menaient avec eux leurs femmes fidèles, desquelles ils avoient des Enfans. Il auroit été tres à propos de citer l'endroit où ST. PAUL nous apprend cette

(*) Luc 18. 28.

(**) Page 215.

(†) Matt. 19. 12.

Anecdote. C'est sans doute dans la Iere Epitre aux Corinthiens où nous lisons ces paroles (*). *N'avons-nous pas le pouvoir de mener par tout, avec nous une femme sœur, comme font aussi les autres Apôtres ? Si une femme sœur est une Epouse, & non pas une parente ou une femme charitable, on ne sçait plus ce que les termes signifient. Çauroit été un cortège fort édifiant & fort commode pour un Apôtre, qu'une femme, des Enfans, une famille entière, qu'il auroit trainés à sa suite dès l'un des bouts du monde à l'autre.*

Mais ST. PIERRE étoit marié, il avoit une fille dont le tombeau a été découvert à Rome. Qu'est-ce que cela prouve ? Avoit-il eu cette fille avant ou après son Apostolat ? C'est la question. Je soutiens que c'est avant, toujours fondé sur les paroles de cet Apôtre (**) *Seigneur, nous avons tout quité pour vous suivre.* Seroient-elles vraies, si ST. PIERRE eut gardé son Epouse & eut continué d'en avoir des Enfans ? On me répétera que ces paroles ne doivent point être prises à la lettre ; l'expédient est admirable, pour n'être jamais embarrassé par le texte de l'Ecriture.

Q. 9. 2

(*) Ch. 9. 15.

(**) Luc. 18. 28.

Mes Censeurs me font trop d'honneur, quand ils m'accusent d'avoir deviné le détachement & la continence des Apôtres. L'Évangile me l'apprend. Ce sont ces Messieurs qui devinent des faits contredits par les livres Saints.

Ils me renvoient à M. SCHMIDT qui a fort-bien démontré que les Apôtres étoient mariés. Je verrois avec beaucoup de curiosité les faits attestés dans le Nouveau-Testament, démontrés faux par M. SCHMIDT. En attendant ce phénomène, on me permettra de m'en tenir à ce que disent les Auteurs sacrés ; or ils n'ont jamais dit qu'aucun Apôtre, excepté ST. PIERRE, ait été marié.

Il est du moins bien certain, malgré les démonstrations de M. SCHMIDT que ST. PAUL ne l'étoit pas : Cet Apôtre le déclare lui-même (*). Or je dis à ceux qui ne sont point mariés & aux Veuves qu'il leur est bon de demeurer comme moi. Il dit qu'il est bon à l'homme de ne toucher point de femme : Que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant point : Celui qui n'est pas marié à soin des choses du Seigneur, comment il plaira au Seigneurs

(*) I. Cor. 7. 8.

mais celui qui est marié à soin des choses de ce monde, comment il plaira à sa femme, & est partagé (*). Et qui sont ceux qui doivent avoir soin des choses du Seigneur, ne point se partager entre Dieu & les choses de ce monde, sinon les Ministres du Seigneur ?

Dans l'Épître suivante (**) il exhorte les Ministres de Dieu à se montrer tels, par la patience, par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par la pureté; le texte porte, par la chasteté.

Il recommande à TIMOTHÉE de parler aux jeunes personnes comme à ses sœurs, en toute chasteté, de ne point employer au service de l'Église des Veuves trop jeunes & qui veulent se marier, de se conserver chaste lui-même †). Pourquoi toutes ces précautions, s'il lui étoit permis de se marier ? On ne s'avisera pas de donner sérieusement les mêmes leçons à un jeune Ministre Protestant qui pense au Mariage.

Il est vrai que la Version de Genève a

Q. 3

(*) Ibid. v. 1. 29. & 32.

(**) II. Cor. 6. 4.

(†) I. Tim. 5. v. 2. 11. & 22.

eu grand soin de substituer par tout le terme de *pureté* à celui de *chasteté*, malgré l'énergie bien sensible du texte original. Les traducteurs avoient leurs raisons.

Mon Critique ne trouvera donc pas mauvais que je lui adresse son propre argument (*). *L'exemple des Apôtres à force de Loi sacrée à l'égard des Ecclésiastiques, ceux-ci non seulement peuvent, mais doivent pratiquer ce que ces saints hommes ont pratiqué & prescrit eux-mêmes dans leurs Epîtres.* Or ils ont pratiqué & prescrit, non le mariage, mais la Continence, non de plaire à une femme, mais de plaire au Seigneur, non de se former une famille, mais d'avoir soin du service de Dieu.

Il n'y a donc plus de doute sur le vrai sens du précepte que le même Apôtre donne à Tite (**) de choisir pour Prêtre, ou pour ancien, celui qui n'a eu qu'une seule Epouse, qui a des Enfants fidèles; puisqu'au même endroit il exige qu'un Evêque soit *sage, juste, saint, continent*. Ces vertus ne sont pas moins nécessaires à un Prêtre qu'à un Evêque. En

(* 1ere Lettre page 240.

(**) Ch. 1. 6.

quoi consistera cette *continence*, s'il vit conjugalement avec une Epouse.

Malgré ces textes si clairs, on persiste à soutenir le Mariage des Ecclésiastiques dans les premiers siècles de l'Eglise; on me *défie de trouver aucune variation là dessus jusqu'à la fin du 4^{me} siècle*. Assurément il n'y en a eu aucune sur leur célibat, pas même au 4^{me} siècle; c'est ce que je prétens, & j'en donnerai les preuves. Quand le second Concile de Carthage a fixé la Discipline sur cet article, il n'a point prétendu faire une Loi nouvelle, mais rappeler un point que les Apôtres ont enseigné & que toute l'antiquité a observé; C'est ainsi qu'il s'exprime.

On m'objecte que ce Concile & celui d'Elvire ou d'Eliberi, étoient des *Consistoires obscurs*, composés seulement de 15, à 19. Pasteurs ignorans & passionnés, qui furent rejettés sur ce point, comme sur bien d'autres, dans les lieux mêmes, & méprisés par tout. Cette Remarque est toute pleine de modestie & de politesse. A juger de mes Critiques par ce langage, je ne doute point qu'ils ne soient beaucoup plus sçavans que les Pères du Concile de Carthage & que tous les Evêques du 4^{me} Siècle qui ont parlé de même. Mais je

voudrois que ces Messieurs eussent la complaisance de nous apprendre par quels momens ils connoissent mieux, au 18^me Siècle, ce qui s'est passé dans les trois premiers, que les Pasteurs qui ont vécu treize cens ans avant nous. J'avois déjà fait cette observation, & l'on n'y à rien répondu.

Je les supplie encore de prouver ce fait essentiel, que les deux Concilss en question furent rejettés sur ce point & méprisés partout. Cela valoit la peine d'être confirmé. Le Concile de Carthage n'a statué que ce qui étoit déjà en usage sous ST. CYPRIEN cent ans auparavant. Ce St. Evêque juge que l'on a bien fait de retrancher la communion à un Diacre qui avoit fréquenté une Vierge trop familièrement (*). Si la Discipline de l'Eglise ne s'y oposoit pas, le scandale étoit aisé à réparer; il n'y avoit qu'à les marier. Mais ST. CYPRIEN n'avoit pas oublié la Doctrine de TERTULLIEN son maître qui écrivoit plus de cinquante ans avant lui, que les Pretres même des Payens observoient la continence (**).

(*) Epist 62.

(**) Ad uxorem L. I. c. 6.

Cette Discipline n'étoit pas particulière aux Eglises d'Afrique, où la continence devoit être plus difficile à observer qu'ailleurs. ST. ÉPIPHANE qui a vécu au commencement du 4^{me} siècle & qui étoit bien instruit des usages des Eglises d'Orient, dit que *l'état du sacerdoce est principalement composé de vierges, ou de gens qui ont mené la vie monastique; à défaut, d'hommes mariés qui vivent en continence, ou qui après un mariage unique persévèrent dans la viduité (*)*. Rejettons ce témoignage? Ailleurs il attribue cette règle aux Apôtres (**).

On fait quel scandale excitèrent dans l'Eglise Latine sur la fin de ce même siècle, les erreurs de JOVINIEN & de VIGILANCE, ennemis déclarés de la virginité & de la continence des Ecclésiastiques. Le premier reconnoissoit cependant la nécessité de cette vertu dans les Evêques. *Vous avouez*, lui disoit ST. JEROME, *que l'on ne peut pas prendre pour Evêque celui qui veut avoir des enfans pendant son Episcopat (†)*. Le St. Docteur oposoit au second, l'usage des Eglises d'Orient, de

(*) *Expositio fidei Cathol.* n. 221.

(**) *Hæresi* 29 n. 4.

(†) *L. 1 contra Jovin.*

510 JOURNAL HELVÉTIQUE

l'Égypte & de l'Occident qui n'admettoient dans le Clergé que ceux qui vivoient dans l'état de virginité ou de continence (*). Il n'est point ici question d'un Dogme ou d'une opinion particulière à St JERÔME, mais d'un usage public, dont il étoit bien informé & dont il dépose. Et l'on vient nous dire que la discipline établie par les Conciles de Carthage & d'Elvire fut méprisée & rejetée partout.

Selon nos adversaires, c'est dans les siècles postérieurs que *la politique de Rome fit insister sur le célibat des Prêtres*. Malheureusement cette politique étoit fondée sur l'Écriture Sainte & sur l'usage constant des premiers siècles. Malgré la prévention de ceux qui l'attaquent aujourd'hui, ils ne peuvent pas nous citer un seul monument de l'usage contraire.

Ils nous citent les écrits d'ULDARIQUE ou UDALRIQUE Evêque d'Augsbourg au 9^{me} siècle. D'abord l'intervale est un peu long, depuis St. PAUL jusqu'au 9^{me} siècle. En second lieu la prétendue Lettre de cet Evêque est une pièce évidemment fautive & supposée. Elle est adressée au Pape NICOLAS : Or le Pape NICOLAS I étoit mort plus de cinquante ans avant l'Épis-

(*) Adversus Vigilant.

copat d'UDALRIQUE, & le décès de celui-ci a précédé de près de cent ans le Pontificat de NICOLAS II. L'on auroit donc pu se dispenser de copier cette fable dans les Centuriateurs de Magdebourg. Mais supposons la Lettre authentique, & voyons les preuves que l'on en tire.

Cet Evêque employe, dit-on, *l'autorité de l'Ecriture Sainte, pour rapeller la permission du mariage des Ecclesiastiques.* Nous avons vu comment l'Ecriture Sainte favorise ou permet les mariages. On a beau la tordre comme on voudra, jamais on n'en pourra tirer le moindre avantage.

Il raporte le Vme Canon Apostolique, qui défend aux Prêtres & aux Evêques de renvoyer leurs femmes. 1^o. L'on sait que les Canons prétendus Apostoliques ne sont pas des Apôtres, mais des Conciles tenus dans les premiers siècles. 2^o. Celui qu'on nous oppose doit être entendu des femmes que les Evêques ou les Prêtres avoient épousées avant leur ordination; puisque par le 26me il est défendu à tous ceux qui sont du Clergé, excepté aux Lecteurs & aux Chantres, de se marier après leur ordination. Nous allons voir les raisons de cette Discipline.

Il cite l'exemple du Concile de Nicée qui sur la remontrance de l'Evêque PAPHNUCE

laisa une entière liberté au Clergé de se marier. Si l'Evêque d'Augsbourg, a parlé ainsi du Concile de Nicée, il étoit ou fort mal instruit, ou très peu sincère. Voici ce qui arriva dans ce Concile. Après avoir défendu à tous les Ministres de l'Eglise de garder chez eux des femmes, autres que leurs proches parentes (*), le grand nombre des Evêques vouloit encore défendre à tous ceux qui étoient dans les Ordres sacrés, d'habiter avec celles qu'ils avoient épousées avant leur ordination. L'Evêque PAPHNUCE représenta que cette Loi seroit trop sévère, qu'il suffisoit que ceux qui n'étoient pas mariés avant que d'entrer dans le Clergé, renonçassent au mariage après leur ordination, selon l'ancienne tradition de l'Eglise. C'est ainsi que SOCRATE, SOZOMENE, CASSIODORE & NICEPHORE rapportent le fait. Et voilà, comme le Concile de Nicée a laissé au Clergé la liberté de se marier. Il suppose au contraire que cela ne lui est pas permis selon l'ancienne tradition de l'Eglise.

A la vérité, si nous en croyons SOCRATE & ceux qui l'ont copié, le Concile n'a pas défendu à ceux qui étoient mariés avant leur ordination, de garder leurs Epou-

(*) Can. 3.

les avec eux; mais dans quelles circonstances a-t-il usé de cette condescendance ?

1°. Dans un tems où certains hérétiques décrioient le mariage comme un Etat criminel & refusoient de recevoir les sacrements d'aucun Prêtre qui eut été marié. Il étoit donc à propos que l'Eglise témoignât qu'elle n'approuvoit point cette erreur, & bientôt après elle la condamne expressément dans le Concile de Gangres. 2°. Dans un tems où plusieurs Ecclésiastiques se donnoient la licence de retenir chez eux des femmes non mariées qui pouvoient rendre leur conduite suspecte. Le Concile en leur défendant cet abus, jugea qu'il valoit mieux qu'ils gardassent avec eux ou leurs proches parentes, ou leurs épouses. 3°. Dans un tems où il n'étoit pas possible de trouver un assez grand nombre d'hommes qui eussent toujours vécu dans le célibat, pour leur confier les divers ministères de l'Eglise.

Lorsque les circonstances ont changé, & qu'il s'est trouvé assez de Célibataires, a-t-on pu se dispenser de suivre l'ancienne tradition de l'Eglise, attestée par les Auteurs même qu'on nous oppose, qui défend à ceux qui sont engagés dans les ordres sacrés de se marier.

Enfin UDALRIQUE rappelle la règle d'I-

SIDORE de Séville , Auteur du septième Siècle qui vouloit que les Evêques vécutent dans la chasteté du Mariage. Mais on doit sçavoir que les règles ou Canons publiés sous le nom de cet Auteur ne sont pas de lui ; c'est un point qui n'est plus contesté par les Sçavans. D'ailleurs qu'entendoit il par la Chasteté du Mariage, sinon la Continence dans le Mariage ? Au 7me Siècle la Loi du Célibat des Ecclésiastiques étoit si bien établie en Espagne que les Soudiâcres mêmes y étoient assujettis. **ISIDORE**, loin de blâmer cette Discipline, l'approuve expressément, parceque les soudiâcres sont admis à toucher les saints mystères (*). Ce sont ses paroles. Il faut convenir que mon Sçavant Critique n'est pas heureux en citations.

Il nous annonce qu'une fameuse Académie proposera un prix sur cette question : *Pourquoi s'établit le célibat des Prêtres ?* Un sujet si bien choisi suffira sans doute pour rendre cette Académie encore plus célèbre. Il sera aisé de lui répondre par les Epîtres de **ST. PAUL** & par une chaîne de tradition formée depuis cet Apôtre jusqu'à nous. Elle est déjà toute faite dans la Discipline de l'Eglise du **P. THOMASSIN**,

(*) De Eccles. Off. L. 2. c. 10.

dans l'histoire Ecclésiastique du Père ALEXANDRE, dans BELLARMIN, & ailleurs.

Il prétend que sous LOUIS LE BONNAIRE le célibat des Ecclésiastiques n'étoit point un usage universel, que ce Prince étoit favorable au Mariage des Prêtres. Si cela est, il s'écartoit beaucoup des principes de CHARLEMAGNE son Père; on sçait avec quelle rigueur le célibat Ecclésiastique est prescrit dans les Capitulaires de cet Empereur & dans tous les Conciles tenus sous son règne. Au temps même dont on nous parle, nous voyons un Evêque de Lyon demander en plein Concile *Si on peut souffrir qu'un même homme fasse le personnage de Prêtre & celui de Mari, sorte du lit conjugal pour monter à l'Autel, ose consacrer la Chair de l'Agneau sans tache immolé pour le salut du monde, après s'être livré aux voluptés des sens? Ce langage paroît supposer qu'alors même ce n'étoit pas un abus commun.*

On nous objecte enfin des actes passés entre des Prêtres & leurs Prêtresses & rapportés dans les monumens Bava-rois. Il faudroit commencer par examiner ce que c'étoit que ces *Prêtresses*, si c'étoit des femmes que les Prêtres eussent épousées avant ou après leur ordination. Quelque sens que l'on put donner à ce terme,

qu'en résulteroit-il? Que souvent les Cansons ont été mal observés, & qu'il y a eu des abus. Voilà tout ce que l'on pourroit conclure.

La seconde Lettre du Journal de Septembre, page 249 a répété à peu près les mêmes choses que la précédente; elle ne nous arrêtera pas long-tems. Selon l'Auteur, je suis convenu que *les Ecclésiastiques étoient mariés pendant les premiers siècles.* Je n'en suis point convenu. J'ai dit qu'alors on fut souvent obligé de prendre des hommes mariés pour leur confier le Gouvernement de l'Eglise; mais je n'ai point dit que des hommes admis dans le Clergé, sans être mariés, ayent eu la liberté de le faire ensuite. Jamais l'Eglise ne le leur a permis, & jamais l'on n'en citera aucun exemple. Il ne faut pas confondre ces deux choses.

J'ai même ajouté que *ceux qui étoient au service des autels cessoient dès lors de vivre conjugalement avec leurs Epouses.* C'étoit à moi, dit-on, de fournir la preuve de leur continence. Volontiers. Mes preuves sont, 1°. les leçons & l'exemple de J. C. & des Apôtres que j'ai raportés plus haut; je ne les répéterai point. 2°. La manière dont les Pères des trois premiers siècles.

siècles ont entendu ces paroles de l'Evangile & celles de St. PAUL. 3. Les éloges que les mêmes Pères ont fait de la virginité & de la continence, le témoignage qu'ils rendent qu'un très grand nombre de Chrétiens en faisoient profession, les reproches qu'ils font aux hérétiques qui la décrioient, surtout dans les Ministres des autels. Ce langage auroit-il été supportable dans la bouche de gens attachés à la vie conjugale? On me dispensera de citer les passages de St. JUSTIN, de St. CLEMENT d'Alexandrie, de St. IRENEE. 4^e. Le témoignage d'ORIGENE qui a écrit près d'un siècle avant le Concile de Nicée. *L'oblation du sacrifice perpétuel, dit-il, est interdite à ceux qui sont assujettis à la vie conjugale; celui là seul a droit de l'offrir qui observe une chasteté perpétuelle (*)*. La manière de parler des Pères & des Conciles du 4^e siècle, qui en ordonnant la continence aux Ecclésiastiques, n'ont point prétendu établir une nouvelle Discipline, mais conserver l'ancienne par une Loi expresse, suivre la tradition de l'Eglise & un usage reçu des Apôtres: C'est ainsi qu'ils l'ont

R r

(*) Homil. 23 in Lib. num.

déclaré. A-t-on pu ignorer au 4^{me} siècle ce qui étoit en usage dans les trois premiers ?

On a prétendu me convaincre du fait contraire, l'on n'a rien omis pour trouver des preuves ; reste à examiner si elles sont concluantes.

D'abord au texte de la Genèse : *Croissez & multipliez &c.* ST. PAUL répondra pour moi que ce n'est pas un précepte, puisque lui même conseille à ceux qui ne sont point mariés & aux veuves de demeurer comme lui dans la continence.

CHEREMON, CÆCILIUS, ST. CYPRIEN, AGRICOLA, PHILIE', SPIRIDIEN, GREGOIRE DE NAZIANZE, GREGOIRE DE NYSE, le Patriarche SYNESIUS, HILAIRE Evêque de Poitiers, & d'autres, ont été mariés, ont eu des Enfans. Je n'en disconviens pas ; mais les ont-ils eu depuis leur promotion au sacerdoce ? Voilà ce qui reste à prouver & ce que l'on ne prouvera jamais.

On nous dit qu'en 370. le Concile de Gangres déposa l'Evêque EUSTACHE, parcequ'il défendoit le mariage aux Prêtres, & il frappa d'Anathème ceux qui ne communieroient pas de leur main, comme de celle des Celibataires. Il y a peu d'exactitude dans cette allégation. EUSTACHE ne condamnoit pas seulement le mariage

des Prêtres, mais le mariage en général. C'est par une conséquence de cette erreur qu'il ne vouloit pas que l'on communiait de la main d'un Prêtre qui avoit été marié, même avant son ordination. Cela est clair par les Canons même du Concile. Nous avons vu que cette erreur fut une des causes qui avoit engagé celui de Nicée à ne point défendre à ces Prêtres de conserver leurs épouses.

On parle encore moins exactement, quand on dit que SYNESIUS élevé au Patriarchat, déclare par Lettre à son frère, qu'il prie Dieu de lui donner beaucoup d'enfans de son épouse. SYNESIUS n'étoit point élevé au Patriarchat, lorsqu'il écrivit cette Lettre: Il l'écrivit au contraire pour éviter d'être élevé à l'Episcopat dont il se croyoit indigne. On peut s'en convaincre par la Lettre même & par les autres écrits de SYNESIUS. C'est par la même raison qu'il fit semblant de croire plusieurs erreurs dont il ne vouloit pas se corriger. Mais la conduite qu'il tint après son ordination fit voir évidemment qu'il n'étoit pas plus attaché à ces prétendues erreurs qu'à son mariage.

Il est absolument faux que ST. AMBROISE & ST. JEROME, malgré tout leur zèle

pour la virginité, ayent assuré que de leur tems les Prêtres étoient mariés. Les règles de la justice & de la sincérité ne permettent point de hazarder ainsi des faits qu'il suffit de nier absolument pour les détruire.

On nous fait souvenir que les chefs des Protestans prirent des femmes pour donner l'exemple. Nous ne l'avons pas oublié. Mais on pouvoit ajouter que la plupart eurent lieu de s'en repentir. On fait les plaintes amères que faisoit LUTHER sur les désagrémens de son mariage ; elles sont tirées de ses propres Lettres (*). Digne recompense du scandale qu'il avoit donné!

Ces Messieurs firent encore un plus bel exploit, quand ils permirent au Landgrave de Hesse d'avoir deux femmes à la fois. L'Auteur de la Lettre à laquelle je répons, convient que c'est une flétrissure à leur mémoire. Il est fâcheux que les Apôtres de la réforme soient aujourd'hui flétris aux yeux de leur Disciples. Cela n'est pas propre à donner une idée fort avantageuse de leur Apostolat.

La Lettre finit par des observations sur le divorce pratiqué parmi les Protestants :

(*) Notes de feu ardent sur St. Irenée L. I c. 7, 8.

Comme cette matiere ne me regarde point, je m'abstiendrai d'en parler. Je ne toucherai pas non plus à la question de l'utilité & des inconveniens du célibat Eccésiastique, parceque mes Critiques ne l'ont pas traitée.

Sans vouloir pénétrer les intentions de ces Messieurs, il me paroît qu'ils se chargent d'un soin superflu & dont ils pourroient se dispenser. Sans doute ils sont mariés, puis qu'ils prêchent le Mariage au Clergé de l'Eglise Romaine. S'ils sont contens de leur état, nous les en félicitons de bon cœur : Nous nous trouvons bien du nôtre, il y a peu de charité à l'envier. Si le Célibat étoit une destinée fâcheuse, ce seroit à ceux qui en font profession, de s'en plaindre & de reclamer contre la Loi. Point du tout, ils s'applaudissent de leur sort. La Contenance est un joug : Supposons le pour un moment ; le mariage en est un plus pesant, ST. PAUL l'a décidé. Chaîne pour Chaîne, il doit être permis à tout homme de préférer celle qui lui paroît la plus légère. On ne force personne d'entrer dans l'état Ecclesiastique ou Religieux, c'est un engagement volontaire. Dès qu'on l'a contracté par choix il est aussi juste de l'ob-

ferver toute la vie, que de porter jusqu'à la mort le lien du Mariage, lorsqu'on l'a formé de son plein gré. A-t-on calculé le nombre des Célibataires mécontents, avec celui des Epoux malheureux ?

Lorsque je vous adressai, Messieurs, des Remarques sur le Dictionnaire Philosophique, je n'avois pas lieu de prévoir qu'elles m'engageroient dans une controverse avec les Protestants. Il seroit mieux sans doute qu'ils réunissent leurs efforts à ceux des Catholiques pour repousser les attaques des Ennemis du Christianisme, que de réveiller des disputes assoupies & des questions épuisées. Ce n'est point ma faute, si les incrédules, au défaut de meilleures objections, réchauffent celles des Théologiens Réformés. Ce n'est point non plus dans la vue de bleffer ces derniers que je donne à des difficultés rebattues les Responses que l'on trouve déjà dans tous les Controversistes. Je crains naturellement les contestations, & je déclare d'avance que si l'on m'attaque de nouveau, je ne repliquerai rien.

Je suis &c.



PARTICULARITEZ *concernant* AMEDE'E IX Duc de Savoye dit le Bienheureux & sa Sœur Charlotte de Savoye Reine de France.

AMEDE'E IX fils de LOUIS Duc de Savoye succèda au Thrône en 1465 après la mort de son Père. Il nâquit à Thonon le 1er. Février 1435. Ce Prince étoit fort valétudinaire, mélancholique & attaqué d'Epilepsie. La Duchesse de Milan sa Sœur étant venue lui faire visite en 1467 ayant quité l'Italie à cause des troubles que les Sforzes y excitoient, elle engagea le Duc son frère a passer avec elle en France pour accompagner CHARLOTTE leur Sœur qui devoit faire son entrée à Paris, en qualité de Reine de France, Epouse de LOUIS XI. La Reine voulut arriver par eau à Paris, elle étoit accompagnée du Duc AMEDE'E qui faisoit ce voyage pour faire diversion à ses maux & changer d'air, de sa Sœur, Duchesse de Milan & de plusieurs Princes & Princesses qui les accompagnoient dans le voyage.

Ce Cortège qui étoit des plus magni-

figes qu'on eut veu sur *la Seine*, aborda à *notre Dame* le 1er Septembre 1467 où il fut reçu par l'Archevêque de Paris, qui fit une très belle harangue à la Reine & à sa suite, & par les Présidens & Conseillers du Parlement de Paris, qui firent de grands honneurs à la Reine & au Duc son frère. On avoit dressé sur le bord de la Seine plusieurs magnifiques amphithéâtres remplis de la noblesse de la Cour & de la Ville.

La Seine étoit couverte de bateaux richement ornés & décorés, remplis de Dames & de Seigneurs de la Cour, & de deux autres bateaux dans l'un des quels étoient les Enfans de chœur de *notre Dame* de Paris, qui chantoient des mottets fort harmonieux, & dans l'autre il y avoit une bande des meilleurs Musiciens de la Cour & de la Ville qui faisoient un concert des plus magnifiques. La Reine après avoir reçu les complimens de l'Archevêque & du Parlement, trouva sur le bord de la Rivière, une Compagnie de jeunes filles habillées en Nymphes, qui lui présentèrent un Cerf de grandeur naturelle fait en sucre, rempli de toutes sortes de confitures, à son col pendoit un écusson qui représentait les armes de la Reine. Elles présentèrent aussi aux Princes & aux Prin-

cesses de sa suite, de superbes collations composées de toutes sortes de confitures & de dragées de sucre; Cette magnifique réception plut beaucoup à la Reine, au Duc son frère & à sa sœur,

La Reine alla ensuite à pied à l'Eglise de nôtre Dame où ayant fait sa prière, elle retourna au port & remonta dans son bateau d'où elle fut conduite au Port St. Paul devant l'Eglise des Célestins; étant descendue elle trouva, des Chevaux superbement harnachés, sur les quels elle monta avec sa suite pour se rendre à l'Hôtel des Tournelles où on lui fit un accueil des plus magnifiques, & où elle fut reçue par le Roi & par les Princes & Princesses du sang.

La Ville de Paris fut illuminée pendant toute la nuit & on avoit allumé des feux de joie dans toutes les places publiques, en sorte que toute la Ville sembloit être en feu. On avoit dressé dans les rues des tables splendides où tous les passans étoient régalez. Ces réjouissances durèrent jusques au matin.

Le dixième jour après leur arrivée le Roi, la Reine & toute sa suite furent splendidement régalez chez le Premier Président du Parlement, & après le repas la Reine & les Dames de sa suite trouvèrent des bains préparés où elles se baignèrent.

Le Duc AMEDE'E IX étoit extrêmement dévot & religieux, demême que son Père & son grand Père, mais il avoit surtout une charité extraordinaire pour les pauvres. Il en nourrissoit tous les jours un grand nombre avec beaucoup de prodigalité. Il se faisoit même un devoir de leur servir à manger & à boire, & de les habiller de ses propres habits.

Les Princes, & les Seigneurs de sa Cour, ayant pris la liberté de lui représenter un jour, qu'il leur paroissoit qu'il pouvoit sa charité trop loin, & qu'il pourroit faire un meilleur emploi de la dépense extraordinaire qu'il faisoit pour les pauvres: Il leur répondit fort amicalement. Je ne regrette point les dépenses que je fais pour nourrir & entretenir les pauvres, il n'y en a point que je fasse avec plus de plaisir; & je crois qu'il n'y a pas de plus sûr moyen pour attirer la bénédiction de Dieu sur mes Etats, que de faire la charité aux pauvres, que je regarde comme les véritables Enfans de Dieu, & plus propres à garantir mon Pays des invasions de mes Ennemis que tous les gendarmes & les meilleures troupes.

Un Ambassadeur qui étoit à sa Cour lui demanda un jour s'il ne prenoit pas quelque fois le plaisir de la chasse & s'il n'a-

voit pas une belle meute Le Duc lui répondit, venez demain matin je vous ferai voir ma meute, & mes Chiens de chasse. L'Ambassadeur étant venu le lendemain matin, le Duc le conduisit sur une galerie de son Palais qui donnoit sur une grande Cour, où il y avoit plusieurs grandes tables, remplies de pauvres, aux quels il donnoit à diner suivant son ordinaire. L'Ambassadeur surpris, lui demanda, où sont donc vos Chiens de chasse & votre meute que vous m'avez promis de me faire voir; ne les voyez vous pas à table, répondit le Duc: Ce sont là mes chiens & mes levriers, avec les quels j'espère de faire une bonne chasse, & de gagner le Paradis. Vos chiens n'ont pas besoin de courir bien loin, dit alors l'Ambassadeur au Duc, pour faire chasse, ils en trouvent plus dans votre Cour & sur vos tables que dans tous les bois & toutes les forets de vos Etats; mais si c'est là la chasse à la quelle vous prenez tant de plaisir, permettez moi de vous dire qu'il me paroît que vous devriez choisir vos chiens avec un peu plus de soin que vous ne faites; car il n'est pas douteux que parmi cette troupe de gueux que je vois à votre table, il n'y ait un grand nombre de Coquins, & sur tout de fainéans qui préfèrent le mé-

tier de mendier, & de gueuser à celui de travailler pour gagner leur vie & ces gens sont des membres inutiles à l'Etat, & d'un dangereux exemple dans un Pays.

Je n'examine pas la chose si scrupuleusement que vous, répondit le Duc, si notre Seigneur JESUS-CHRIST vouloit regarder de si près avec nous pauvres pécheurs, il ne nous combleroit pas de ses biens comme il le fait chaque jour.

Quant à moi, je me contente de me conformer au commandement de Dieu, & à l'Evangile qui nous recommande la charité comme un de nos premiers devoirs. Ne savez vous pas, Monsieur l'Ambassadeur, la Parabole de l'Evangile où la charité nous est recommandée d'une manière si expresse, n'y est-il pas dit que l'ame du pauvre LAZARE fut portée en Paradis par les Anges, & que celle du mauvais riche fut précipitée dans les enfers. St. PAUL ne travailloit-il pas, de ses propres mains pour assister les pauvres; & notre Seigneur J. C. ne dit-il pas, que le bien qu'on fait aux pauvres il le regarde comme fait à lui-même. J. C. maitre & Seigneur du monde, a-t-il méprisé les pauvres & la pauvreté, n'est t-il pas venu dans le monde dans l'état le plus bas & le plus abject, n'ayant pas même dequoi reposer la tête.

& n'est-ee pas aux pauvres & aux misérables qu'il s'est adressé par préférence.

N'est-il donc pas surprenant que l'homme, misérable ver de terre, méprise si fort les pauvres & la pauvreté, & qu'il imite si peu son Sauveur qu'il devrait prendre pour modèle, & qu'il se donne tant de soins & de peines, pour devenir riche, tandis que nôtre Seigneur & Rédempteur a si fort méprisé les riches & les richesses.

Nous devrions chercher à nous amasser des richesses éternelles, plutôt que des périssables, en faisant du bien aux pauvres, & en les recevant dans nos festins & nos banquets, & ils nous recevront dans les tabernacles éternels; ce qui m'engage encore a faire beaucoup de cas des pauvres, c'est que je les crois plus en état de faire leur salut que les riches. Je compare le pauvre & le riche a deux voyageurs dont l'un est chargé de hardes & l'autre ne porte que son corps, le premier marche avec peine & lenteur, tandis que l'autre avance à grands pas. & avec légèreté; de même les riches, continuellement occupés des affaires mondaines & de leurs richesses, ne trouvent guère le tems de s'occuper de leur salut, & d'y faire de grands progrès; au lieu que les pauvres qui n'ont

rien en ce monde qui les occupe & qui les arrête, sont plus en état de marcher à grand pas du côté de leur salut.

Ne soyez donc pas surpris, Monsieur l'Ambassadeur, si vous voyez ici tant de pauvres rassemblés dans la Cour de mon Palais, que je nourris & entretiens à ma table, car c'est le plus grand plaisir & la plus grande satisfaction que mes richesses puissent me procurer.

J'approuverois votre zèle & votre charité pour les pauvres, répondit l'Ambassadeur, si elle ne regardoit que ceux qui en sont véritablement dignes, mais il me paroît, qu'un Prince pourroit employer plus utilement le superflu de ses richesses, à récompenser les Ministres, & les Officiers, qui se distinguent à son service; qu'en le donnant à des fainéans dont le travail, & les bras pourroient être de grande utilité à la patrie, car si tous les Rois & les Princes en usoient comme vous, avec les pauvres, il seroit fort à craindre que leurs Etats ne fussent bientôt peuplés de gueux & de fainéans & la terre manqueroit de bras pour la cultiver.

L'Évangile qui nous recommande si expressément la charité, comme une vertu qui couvre un grand nombre de péchés, ne nous recommande pas moins le travail

ST. PAUL ne dit-il pas que celui qui ne veut pas travailler, ne doit pas manger. La terre, cette mère bienfaitante qui nous fournit toutes nos véritables richesses, ne nous les accorde qu'à force de travail & d'industrie. D'ailleurs nôtre premier Père & ses descendans, n'ont-ils pas été condamnés à manger leur pain à la sueur de leur visage.

Je crois comme vous que la plus grande satisfaction que les richesses puissent nous procurer, c'est de soulager les véritables pauvres ; je ne fais jamais la charité à un misérable Vieillard accablé sous le poids des années, à un pauvre estropié, à de pauvres Enfans hors d'état de travailler pour gagner leur vie, que je ne ressente dans mes entrailles une satisfaction que j'aurois peine à exprimer ; mais on ne me persuadera jamais que la charité que l'Evangile nous recommande & qui doit procurer tant de plaisir à toute ame sensible & compatissante, consiste à entretenir dans la paresse & la fainéantise de misérables gueux qui font profession de cet indigne métier.

La conversation sur une matière aussi intéressante, auroit sans doute été poussée plus loin, si elle n'eut été interrompue par un Courier qui arriva dans ce moment

avec des Dépêches importantes pour le Duc de Savoye.

J'ai dit que le Duc AMEDE'E étoit fort valétudinaire & attaqué du mal caduc, dont les retours devenoient plus fréquens à mesure qu'il avançoit en âge, sans avoir trouvé aucun remède à ses maux. Cependant jamais homme ne fut plus patient. Il répondoit aux Princes & Princesses qui cherchoient à le consoler, que Dieu l'avoit affligé, afin que l'élevation de son rang, ne lui fit pas oublier qu'il étoit homme, comme les autres & grand pécheur; & que Dieu chatie le plus souvent les Enfans qu'il aime; qu'il se soumettoit avec une entière résignation à ses châtimens, pourvu qu'il lui conserva le bon sens & la raison jusques à la fin de ses jours. Que plus le corps se trouvoit affligé & mâté, plus l'ame étoit disposée à s'élever vers son Dieu. Et qu'enfin plus le corps jouissoit d'une santé ferme & continuée, moins l'ame se trouvoit en situation de rentrer en elle même, de connoître son néant & de se recueillir.

Enfin le Duc AMEDE'E IX après une vie passée dans la langueur & dans les souffrances, mourut à Verceil la veille de Pâques 1472 âgé de 37 ans, il étoit

J U I N 1767.

633

en si grande odeur de sainteté que le
bruit se répandit qu'il s'étoit fait plusieurs
miracles à sa sépulture.

YVERDON le 18. Mai 1767.

B.. D. M.



* DE *la Méthode moderne de connoître le monde & de savoir vivre.*

CONNOITRE le monde, n'est pas une petite affaire, & moins encore une étude facile; mais pour y parvenir, le premier pas, est de savoir, quel est le sens réel & la vraie signification de cette phrase, c'est ce que je vais tâcher d'expliquer.

Connoître le monde, c'est connoître les moyens de gagner de l'argent, & quand on les a connus, les mettre habilement en pratique, par quelques petites tromperies fort innocentes & quelques tours d'adresse qui valent souvent beaucoup: C'est connoître les moyens d'élever une grande fortune rapidement & (ce qui est le plus haut degré, le degré le plus sublime de cette connoissance utile) de savoir comment en parler & s'en vanter: Enfin, c'est après avoir sçu comment on fait une fortune considérable, savoir encore, comment on la quitte en mourant, pour la laisser à quelque parent prodigue, qui doit savoir comment on la détruit; c'est là ce que l'on appelle, connoître le

(*) Traduit de l'Anglois.

monde dans toutes les acceptions du terme.

Mais il y a encore une autre manière de connoître le monde, qui est plus agréable & plus recommandable encore; méthode fort connue de nos jeunes gens & que je vois avec la plus grande satisfaction, qu'un grand nombre suit, puisqu'ils en doivent retirer un très grand honneur & un plus grand profit encore, c'est cette méthode à la quelle on donne plus particulièrement le nom de savoir-vivre.

Le savoir-vivre, perfectionne l'esprit, épure la morale & rend le gout sûr & délicat: Quiconque souhaite réellement de se distinguer dans le Monde, d'y passer pour un homme aimable & charmant, doit nécessairement savoir-vivre; pour cet effet, il doit fréquenter toutes sortes de compagnies, le riche comme le pauvre, le noble & le roturier & jusqu'à l'homme de bien exclusivement: Il ne doit avoir aucun système de conduite à soi, mais en changer suivant les divers caractères des personnes qu'il fréquente, sans se mettre en peine des maximes de la raison, de la prudence ou des bonnes mœurs, qui ne le regardent pas: Quand par un hazard malheureux, il rencontre un honnête hom-

me estimable, il doit s'en moquer hautement, & le tourner en ridicule, comme un personnage, qui ne peut être bon à rien dans le monde. Il doit boire souvent & avec excès, jurer mieux qu'un marin & ne chanter jamais, que des chansons infames: Il doit toujours être prêt à dire quelque chose de délicat & d'ingénieux, j'entens, par délicat & ingénieux ce qui est bouffon ou indécent.

Un homme aimable & qui fait vivre, doit être, ou tout au moins paroître, fantasque & bizarre, il doit ne parler quelquefois que par monosyllabes, & comme s'il avoit quelque défaut dans la langue, mais qu'il abandonne bien vite ce manège, s'il a occasion de plaisanter un honnête homme qui a quelque défaut corporel, il doit ne point tarir sur un pareil sujet & c'est dans ce cas qu'il doit être *drole* excessivement; qu'il soit impie, débauché, enfin, que dans toutes les choses qui ont quelque rapport aux mauvaises mœurs, il soit très instruit, il peut être sur tout le reste aussi ignorant qu'il le voudra.

Quand l'homme que je peins va à l'Eglise (car cela lui arrive quelquefois, lors qu'il ne fait absolument que devenir) il doit chercher tous les moyens possibles,

pour faire connoître à l'assemblée que ce n'est point la dévotion mais la curiosité qui l'a conduit à l'Eglise, il doit se garder soigneusement de jeter un seul coup d'œil sur le Prédicateur, mais il doit lorgner tour à tour, toutes les belles personnes qui se trouvent dans le Temple, & enfin pour se rendre plus remarquable, il doit tirer son miroir, s'y contempler avec un air de complaisance & ranger sa personne. Il doit connoître, ou prétendre connoître, toutes les belles personnes de Londres, & s'il s'aperçoit qu'il a plu à l'une d'entr'elles, il doit faire tous ses efforts pour la séduire, & s'il est assez heureux pour y parvenir, se vanter partout de sa bonne fortune, & la perdre de réputation, pour preuve de sa reconnoissance.

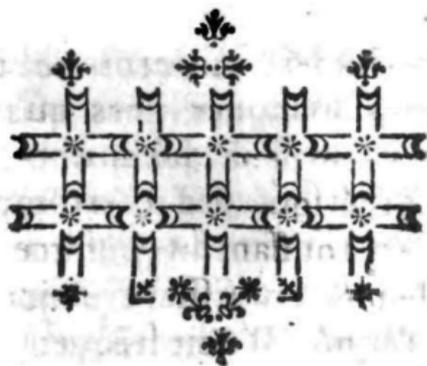
Eh bien JAMES, quel progrès fais tu donc dans tes nouvelles amours, tu n'as pas entrepris, je crois, une conquête aisée? Non, ma foi, mon cher WILLIAM, & il faudra sûrement combattre, mais on en viendra à bout, & si tous autres moyens sont inutiles, j'en ai un qui est infail-
 ble & qui ne me manquera pas au besoin, une feinte promesse.... Ah, sans doute, c'est la méthode la plus sûre & la meilleure

re qu'il y ait au monde. Je le fais & j'en
 l'ai employée avec succès avec la petite
 BETSI : Je pense que NANCY, ne sera pas
 moins difficile... elle est charmante, d'une
 bonne famille, fille d'un bon Ecclésiastique,
 mais si pauvre, si pauvre ; je lui ai déjà
 fait quelques présens, je fais qu'elle m'ai-
 me, mais ce qui me servira le plus sans
 doute, c'est que la pauvre petite, sur
 mon ame, je crois, que la pauvre petite,
 s'imagine, que je ferai assez bon, que de
 l'épouser. Ah ! l'idée est excellente ; Aussi
 je veux... Dans une chambre de Mada-
 me PHILIP... Telle est la manière dont
 doit penser & parler l'homme qui sçait
 vivre, mais ce n'est point tout encore, pour
 être accompli.

Il doit aller souvent au spectacle, & doit
 nécessairement s'y faire distinguer, en se
 donnant les plus grands airs & en pre-
 nant des attitudes indécentes, surtout, il
 ne doit jamais manquer, lors qu'il voit les
 spectateurs attentifs à quelque morceau su-
 blime & pathétique, d'interrompre cette
 attention, en toussant avec force, en fra-
 pant du pied & en sifflant d'un air d'im-
 patience & d'ennui. Il doit fréquenter souvent
 encore, les tavernes, les Caffés & les
 maisons de jeu & de danse & toujours il
 doit y commettre quelque tumulte, com-

me, jeter les meubles dans la rue, casser, briser les fenêtres, répandre les liqueurs &c.

Il doit aller à *Weatherby*, *Morphy*, *Derry* & dans tous les autres lieux voisins de Londres, où l'on va chercher la joye & les amusemens, il doit s'y faire voir constamment soir & matin, buvant, jurant, chantant, mais dès que minuit approche, il doit rentrer en Ville, s'emparer des rues, en boucher le passage, insulter les passans, battre une ou deux vieilles femmes, casser les fenêtres & dès que le jour commence à paroître retourner dans une taverne, s'y rafraichir, s'y enivrer, & pour couronner la journée, se faire enfin conduire chez soi, dans une chaise à porteurs, sans sentiment & sans connoissance.





*FUNESTES effets du jeu , prouvés par deux
 aventures arrivées en Angleterre en 1765.*

DANS une des principales Villes d'Angleterre , vivoient LUCIUS & SAPHIRA ils avoient deux enfans , un fils & une fille. Une fortune honnête , qu'accompagne assez ordinairement le contentement & la tranquillité de l'ame , l'amour mutuel des deux époux & une saine sagesse , fruit de la tempérance & du travail réunis , rendoient leurs jours sereins & heureux : Ils jouissoient de leur bonheur , avec cette sensation douce & calme , qui n'a aucun reproche à se faire sur le passé , & qui ne désire ni ne craint rien pour l'avenir. Sur la fin de l'été 1765 LUCIUS se trouvant en compagnie , avec quelques uns de ses voisins , on proposa de faire une partie de jeu & il y consentit par complaisance.

Au commencement du jeu , la fortune ne se déclara pour aucun des joueurs & cette variation de fortune plus séduisante qu'une suite constante de bonne ou de mauvaise fortune , jointe aux liqueurs qu'on

buvoit, échaufa, entraîna si fort LUCIUS, qu'àvant la fin de la Séance, il avoit perdu la meilleure partie de sa fortune.

Le jour suivant, l'idée de son malheur, l'état affreux où une folie d'un moment, alloit plonger son Epouse & ses enfans, jetta LUCIUS dans les réflexions les plus cruelles & les plus désespérantes, il ne put jamais obtenir sur lui d'aprendre à son Epouse ce qui venoit d'arriver: Dans ces moments de détresse, en proie à ses regrets, aux remords & aux inquiétudes qui lui étoient si étrangéres avant ce jour fatal, il vit entrer chez lui, l'un de ceux avec lesquels il avoit joué la veille, qui le détermina à tenter encore une fois la fortune. Dans l'espérance de réparer sa perte, LUCIUS courut au rendez vous & acheva de perdre ce qui lui restoit de sa fortune.

Le jour suivant, après avoir écrit à SAPHIRA le malheur qui lui étoit arrivé, après lui avoir peint & ses regrets & ses remords, furieux, désespéré, il se brula la cervelle d'un coup de pistolet: La nouvelle de cet événement affreux, prive à l'instant SAPHIRA de sentiment & de connoissance, & elle ne reprend ses sens que pour tomber dans le délire & dans la démence: On a été obligé de confiner cet-

te infortunée dans un Hôpital des fous, tandis que les enfans malheureux, sans parens, sans fortune, exposés à toutes les misères qui sont le partage de la pauvreté & de l'abandon, n'ont en perspective dans le monde où ils vont entrer, que les peines de la servitude & de la dépendance.

Une jeune Dame, étoit sur le point d'épouser un jeune Gentil homme qu'elle aimoit & qui avoit pour elle une inclination réelle; malheureusement pour la Dame, elle avoit inspiré une passion violente à une personne d'un très haut rang, mais qui étant mariée, ne pouvoit avoir des vues honnêtes: Cet homme peu délicat ne laissa pas que de se livrer tout entier à sa passion, mais comme la jeune Dame qu'il aimoit, étoit une personne d'une très grande vertu, il fut contraint de cacher son amour & de chercher des moyens secrets pour parvenir à son but. Il connoissoit le penchant qu'elle avoit pour le jeu, il l'y engagea, & elle perdit dans une seule partie, la plus grande portion de son bien: Il eut soin, d'informer de cette aventure avec ses circonstances les plus aggravantes, le jeune homme qui devoit épouser la Demoiselle: Les amis du jeune homme, lui représentèrent tous les inconvéniens auxquels il

s'exposeroit, en prenant pour Epouse une femme qui avoit la fureur du jeu, la pauvreté, les querelles domestiques, son honneur en danger, tout fut mis en usage pour le dégouter de cette alliance, & enfin on y réussit & il rompit sans retour avec la Demoiselle. L'infame, qui avoit occasionné cette rupture entre les deux amans, crut alors pouvoir essayer une tentative & fit pressentir la jeune personne, mais ses propositions furent rejetées avec horreur, & malgré tous ses efforts, elle conserva son honneur & son innocence (chose peu commune parmi les femmes qui aiment le jeu). Mais la perte d'un amant qu'elle adoroit & qu'elle avoit perdu par sa faute, la firent tomber dans la langueur, & peu de tems après, elle perdit une vie qui lui étoit devenue à charge.

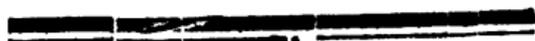




ANNONCES DE LIVRES

E T

A V I S D I V E R S .



TRAITE' *des armes défensives*; par M. JOLY de Maizeroi, Lieutenant Colonel d'infanterie.

Sic volvenda ætas commutat tempora rerum,
Quod fuit in pretio, sit nullo denique honore.

LUCRECE Liv. IV.

A Nancy, chez J. B. HYACINTHE LEClerc, Imprimeur Libraire; & se trouve à Paris, chez J. MERLIN, Libraire, rue de la Harpe 1767. Le but de cette dissertation historique est de prouver que si les troupes ont abandonné toutes les armes défensives, comme un poids inutile & incommode; ce n'est pas à l'invention de la poudre & à l'usage des armes à feu qu'il faut l'attribuer. L'Auteur fait voir que le luxe & la mollesse en ont été l'unique cau-

se. „ Lorsque la Discipline romaine dé-
 „ généra, dit-il, & que les légions se
 „ corrompirent, elles trouvèrent leurs ar-
 „ mes défensives incommodes. La même
 „ chose est arrivée chez les modernes...
 „ Depuis que l'on a quitté les armes dé-
 „ fensives, presque toutes les batailles se
 „ sont décidées par le feu. On y fait
 „ rempart de son corps à la vérité ; mais
 „ aussi l'on se bat de loin, & avec quel
 „ ménagement ! on tatonne de part & d'au-
 „ tre, sans oser prendre de résolution ; si
 „ à la fin l'un des deux partis se décide
 „ d'en venir aux mains, c'est qu'il s'aper-
 „ çoit de sa supériorité, & l'autre ordi-
 „ nairement prend aussi-tôt la fuite. Cela
 „ prouve que chacun sent sa foiblesse, &
 „ ne montre de l'audace, que lorsqu'il
 „ voit peu d'assurance dans son adversaire...
 „ Sans avoir rien perdu de la valeur, qui
 „ est toujours la même, nous lui avons
 „ mis des entraves ; nous lui avons ôté
 „ les moyens d'agir, en nous éloignant
 „ de la bonne Discipline & des vrais prin-
 „ cipes de la Science des armes.

*Épôques élémentaires principales d'histoire
 universelle, suivant la Chronologie vulgai-
 re, espèce d'A, B, C historique, en cin-
 quante huit leçons, une pour chaque siècle,
 &c par M. VIARD, Maître de Pen-*

646 JOURNAL HELVETIQUE

son, rue Méele, près la porte St. Martin. Ces Tableaux Historiques offrent les faits principaux de l'Histoire Ancienne & Moderne. Ils peuvent également enrichir la mémoire & la secourir. Ces trois Cartes se vendent à Paris, chez PANCKROUKE Libraire, rue & à coté de la Comédie Française; prix 3 livres.

Histoire de MISS-INDIANA DANBY, traduite de l'Anglois, par M. DE L. G. A Amsterdam; & à Paris, chez C. J. PANCKROUKE Libraire, rue & à coté de la Comédie Française 1767 2 vol. in 12 faisant ensemble 522 pages. Ce Roman est en Lettres, d'un stile amusant & léger; mais son mérite consiste principalement dans les petits détails, & dans les expressions qu'il est impossible de faire connoître dans un extrait.

FANNI ou la nouvelle PAMELA, Histoire Angloise, par M. d'ARNAUD, troisième Edition, à Paris, chez l'ESCLAPART Libraire, quay de Gèvres; & la veuve DUCHESNE, rue St. Jaques 1767, brochure in 8vo ornée de gravures; prix 2 liv. 8 s. Cette Histoire écrite avec chaleur & intérêt, a eu le plus grand succès. Voici une troisième édition très ornée, & imprimée avec beaucoup de soin qui sera recherchée des Amateurs de la partie Typographique, & de la partie Littéraire. Milord

THALCY est amoureux de la fille de son Fermier. Il la demande en mariage, le père de la jeune personne a le courage de la refuser à son maître. Enfin il cède; mais le Milord par les conseils perfides d'un ami corrompu abuse de cet objet de sa passion; il ne fait qu'un mariage fictif, & se laisse engager dans une alliance conseillée par la fortune à laquelle il sacrifie la vertu & les graces; Milord devient veuf & s'abandonne à tous les vices; il est réveillé par les remords & par le sentiment de l'honneur; il va retrouver sa chère FANNI qui gémissoit & l'aimoit toujours; il l'épouse, & répare les maux qu'il a causés à une famille honnête & affligée. FANNI se montre à la fois la plus charmante & la plus estimable des femmes. Elle sert de modèle aux Ladys, & prouva par sa beauté & par ses mœurs, que les vertus & les graces naissent souvent au Village plutôt qu'à la Ville; elle alloit tous les ans revoir sa malheureuse Chaumière, où Milord, avec Sir WINHAM, (son ami vertueux) l'avoient trouvée; là elle sembloit puiser de nouvelles forces d'honnêteté & de sentiment. L'image de la pauvreté nous ramène toujours à la modestie, à l'humanité, les uniques sources des vertus.

2.

MEMOIRE sur la culture du birs-grass ou graine d'oiseau, du thymoty, & de la grande pimprenelle, présenté à la Société des Arts, Agriculture & Commerce, à Londres. Par M. BAKIHELEMI KOCH.

Du birs grass ou graine d'oiseau.

L'HERBE d'oiseau est une plante qui n'est pas moins précieuse que la luzerne, par sa qualité en herbes & en foin, & par la quantité du fourage qu'elle produit.

J'ai élevé cette plante avec tout le soin possible, & ce n'est qu'après avoir éprouvé ses bonnes qualités, que j'ai cru devoir faire part au public d'un fourage qui ne peut être que très-utile.

On l'appelle graine d'oiseau, parce qu'elle fut introduite dans la Virginie par des oiseaux de passage.

En Mars 1764, M. NISYCH pour-lors chef de la Société pour l'encouragement des Arts, Agriculture & Commerce, me connoissant pour amateur de tout ce qui peut

peut être utile à l'agriculture, me fit présent d'une once de cette graine qu'il avoit reçue de Virginie, & me pria d'en faire l'essai, ne doutant pas qu'elle ne prit aussi bien en Angleterre que dans la Virginie, où elle est en fort grande réputation.

L'essai que j'en fis, répondit au delà de mon attente; ce qui m'a obligé d'en faire un petit traité pour éviter les réponses que je suis obligé de faire aux demandes que je reçois de tous côtés.

Je conservai mon petit trésor jusqu'au mois d'Avril suivant, auquel tems je le confiai à la terre: N'étant pas accoutumé à la culture de cette plante, je préparai ma terre comme si elle eût été destinée pour des fleurs; je n'épargnai ni soin ni peine pour m'assurer de sa sortie de terre; mais tout cela m'auroit été fort inutile, si j'avois connu, comme j'ai fait depuis, sa qualité dans sa sève & ses propriétés.

Dans le tems que j'attendois que ma graine sortit, je ne fus pas peu embarrassé de connoître mon herbe parmi les mauvaises qui étoient fort épaisses, ne pouvant distinguer la bonne d'avec la mauvaise, & sur tout le *poa*, à qui elle ressemble beaucoup; je pris le parti de détruire toutes les mauvaises herbes que je

connoissois, & de laisser l'étrangère; mon empressement étoit si grand, qu'il se passoit peu d'heures que je ne la visitasse. Environ un mois après qu'elle fut semée, j'apperçus mon herbe par sa couleur, son verd me paroissant un peu plus foncé que nos verds ordinaires; je la transplantai aussitôt qu'elle me parut en état de l'être, & je la mis dans un même terrain bien préparé; la place d'où je transportai mon herbe étoit d'environ 20 toises; une partie de ce terrain étoit graveleux, l'autre partie étoit plus humide.

J'apperçus bientôt que mon herbe croissoit beaucoup mieux sur l'endroit un peu plus graveleux & sec que sur la partie humide; le côté graveleux paroissoit plus verd & plus riant que le côté humide; l'herbe n'en n'étoit pas si belle, mais plus pâle; j'observai que sur la partie du terrain humide il y en avoit quelque espace qui étoit encore plus humide, & toujours mon herbe étoit plus belle sur la partie la moins humide; mais lorsque mon herbe eut pris une forte racine, & qu'elle fut assez grande pour supporter cette humidité, elle fit des progrès surprenans dans ce terrain, ce que j'attribuai à ce que cette herbe est extrêmement fine & délicate à sa sortie de la terre, & que croif-

tant sur une terre humide, l'eau ne lui est pas si favorable que lorsqu'elle est forte, & pour-lors elle fait des grands progrès, c'est ce que j'ai expérimenté.

Au reste mon herbe poussa très-bien tout l'été, au mois de Septembre, je commençai à cueillir ma graine, & je trouvai que mon once & demie m'avoit produit environ 12 livres.

La première année, ma plante ne monta qu'à la hauteur d'environ 2 pieds & demi, mais la seconde elle s'éleva jusqu'à 4 pieds moins 2 pouces; le 14 Juin 1765, je mesurai & coupai 10 toises de cette herbe à sa hauteur naturelle, trois jours après je pesai la coupe de ces 10 toises, & je trouvai 1200 livres.

Le 10 Août suivant mon herbe avoit 2 pieds 8 pouces de haut, & étoit pour-lors prête à couper pour faire du foin, mais je ne la coupai point, parce que j'attendois une autre récolte de graine, ce que j'eus au commencement d'Octobre, & cette seconde récolte fut plus considérable que la première.

Comme cette herbe est fort délicate à sa sortie de la terre, on doit la semer toute seule, sans aucun mélange d'aucune autre graine, il faut bien détruire les mauvaises

ses herbes autant qu'il est possible. Pour cet effet, lorsque la terre est bien labourée & hersée, il faut y passer le rouleau, & cela pour d'autant mieux faciliter la sortie des mauvaises herbes, & la laisser s'épuiser de toutes les mauvaises plantes, que l'on aura soin de détruire avec la herse; alors on pourra semer la graine d'oiseau, sans labourer de nouveau la terre, crainte de faire encore sortir les mauvaises herbes.

Mais il faut observer de la semer en sillon, à un pied de distance l'un de l'autre, & de ne pas trop l'enfoncer; comme elle est fine & légère, il faut en semer quatre livres par arpent, afin qu'elle se trouve partout à peu près égale, quoi qu'une livre & demi suffiroit, si ce n'étoit sa légèreté, & qu'on n'en peut disposer comme d'une autre graine.

On peut la semer depuis le mois de Mai jusqu'à la fin d'Aout. Il faut éviter de faire cette opération de trop bonne heure, parce qu'alors les mauvaises herbes poussent avec trop de vigueur.

Du Timothy.

Le Timothy est une herbe qui croit mieux dans une terre marécageuse; j'en ai

semé dans des terres qui ne pouvoient pas supporter les bestiaux; mais lorsqu'elle est hors de terre, ses racines sont fortes & si liées, que pour lors elle peut supporter une charrue; elle vient aussi fort bien dans les autres terres, mais mieux dans un terrain humide.

Il y a des terres si humides, qu'on ne sauroit les labourer, il faut choisir le tems le plus sec, & les travailler avec la bêche; & de crainte du mauvais tems, semer d'abord la graine, sans avoir égard aux saisons, lorsqu'il s'agit de ces qualités de terres; pour les autres, on doit les travailler à l'ordinaire, les bien labourer, passer la herse, & nétoyer; ne point semer la graine profonde; quand elle est semée, il faut passer la herse par dessus.

On peut semer le timothy depuis le mois de Février jusqu'en Septembre, à raison de 4 livres par arpent.

Il ne faut pas semer aucune autre graine avec le timothy, parce que cette herbe croit si fort la première année, qu'elle ressemble à un champ de bled par son épaisseur & son hauteur; il faut la faucher aussitôt qu'elle commence à former l'épi, autrement elle seroit trop grosse pour former du foin.

En Amérique, ceux qui mettent leurs chevaux à l'herbe font leur marché avec les fermiers, que leurs chevaux ne mangeront que du timothy; les chevaux & les vaches en font fort friands. Cette herbe croit aussi en Russie; le Général REITH dit à un de nos Grands, que, commandant les troupes en Russie, il fut obligé d'envoyer la Cavalerie avant l'Infanterie, elle est un peu difficile à faire du foin, par rapport à sa force; c'est pourquoi il faut choisir la tems le plus convenable pour la couper.

Elle se coupe deux fois l'année, & rend une quantité incroyable de foin, ce qui est attribué à sa hauteur & à son épaisseur; elle est très-nourrissante & agréable à l'odorat.

De la grande Pimprenelle.

La pimprenelle, de la grande espèce, est une herbe pour l'hiver; elle repousse du cœur de la plante dans cette saison, & porte des feuilles de dix à douze pouces de haut. On peut la faire paître par les bestiaux; & les vaches qui en mangent, donnent du lait meilleur, & en plus grande abondance que les autres. La pimprenelle se fauche deux fois l'année.

Elle vient dans les mauvaises terres , & même les plus arides ; il en faut 12 livres pour un arpent ; ces trois différentes graines se sèment depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Août & Septembre.

Les graines du birs-grass ou graine d'oiseau , du timothy & de la grande pimprenelle , se vendent à Paris chez le Sieur ANDRIEUX Marchand Grenetier , Quay de la Mégisserie , au coin de l'Arche Marion.

M. BARTHELEMI ROCH. Auteur du Mémoire , auroit dû nous instruire sur la façon de récolter la graine d'oiseau , le timothy & la pimprenelle , en nous disant si les racines de ces herbes subsistent bien des années dans la terre sans être renouvelées. Il laisse sans doute ce soin à notre expérience.

3.

(*Phénomène Végétal*). UN Saule étoit planté sur le bord d'une petite levée qui conduit de St. Privé à St. Mesmin , près d'Orléans. Cet Arbre dont les branches étoient inclinées sur le chemin , embarrassoit les voitures , dont la charge étoit un peu élevée. Les Voituriers qui fréquentoient cette levée , prirent l'année dernière

66 JOURNAL HELVÉTIQUE

le parti de scier le Saule: Ils choisirent la nuit, pour éviter les poursuites qu'attirent toutes les voyes de fait. Le Saule devoit tomber au dernier coup de scie, quand ses branches s'embarrafferent dans celles d'un Arbre voisin. Il resta donc sur son tronc, mais entièrement déplacé, de sorte que les trachées & les vaisseaux déferens, n'étant plus dans leur direction naturelle, ne devoient porter ni sève ni suc de la racine aux branches. L'Observateur dont on tient le fait, vit cet Arbre un mois après qu'il eut été scié. Ses feuilles étoient encore aussi vertes qu'elles pouvoient l'être avant sa blessure. Il n'en fut point surpris, par l'expérience qu'il avoit que des arbres à moitié coupés, & même écorcés dès le printems, avoient quelquefois porté leurs fruits jusqu'à l'Automne, par la force expansive de la sève. Il crut même que le Saule pourroit vivre jusqu'aux approches de l'hyver. Mais quel fut son étonnement lorsqu'au commencement du mois dernier, il le vit aussi verd, aussi bien portant que tous ceux du Canton! Pour expliquer ce Phénomène, il pense que les vaisseaux lymphatiques, avant perdu par le déplacement toute correspondance entre-eux, se sont embouchés & consolidés avec d'autres; & que les suc

ont eu par ce moyen effz de jeu pour pénétrer dans toute l'étendue de l'arbre. (En ce cas , il faut supposer non-seulement qu'il y a de l'adhérence entre les deux parties sciées, mais enco e que les vaisseaux de rencontre ont présenté pour cette embouchure le diamètre le plus juste ou le plus exactement adapté à celui des vaisseaux du Saule.) Il peut se faire aussi, dit l'Observateur, que les deux parties sciées soient aussi lissés qu'à l'inst nt où le Saule a été coupé. Alors la partie supérieure étant rafraichie, imbibée par la sève & par les sucs du tronc, végéteroit à peu-près comme les oignons de quelques fleurs végètent dans des caraffes pleines d'eau. On voit souvent des branches de Saule jettées sur la surface de l'eau, y végéter sans le secours de la terre. Cet Arbre est d'ailleurs si vigoureux & si sobre qu'on en voit subsister qui n'ont que l'écorce dans toute l'étendue de leur tronc.

4.

IL arrive très souvent que les Chiens accusés d'avoir mordu quelqu'un sont condamnés *ipso facto*, & tués avant que l'on ait pû s'assurer qu'ils étoient atteints de la rage, ce qui laisse la personne mordue dans la plus cruelle incertitude. Le fameux M. PETIT, Chirurgien, avoit trouvé cet expédient pour connoître l'état du Chien. Il

s'agit de frotter avec un morceau de viande cuite la gueule, les dents & les gencives du Chien mort, puis de la présenter tout de suite à un Chien vivant. Si le dernier la refuse en criant & hurlant, le Chien mort étoit enragé: Autrement, il n'y a rien à craindre.

5.

LE Jaune de Naples employé dans tous les genres de Peinture, & principalement dans la Peinture sur l'Email, ainsi que sur la Porcelaine, est une couleur très-utile, dont la composition a été longtems un secret, possédé, dit-on, par une seule personne. M. FOUGEROUX DE BONDAROY, de l'Académie Royale des Sciences, a découvert ce secret, & voici le procédé dont il a fait part à l'Académie. On prend douze onces de belle Céruse, deux onces d'Antimoine diaphorétique, une demi-once d'Alun calciné, & une once de sel Armoniac bien pur. Toutes ces matieres étant bien pilées dans un mortier de marbre & mêlées ensemble, on les met dans une Capsule de terre à creuset garnie de son couvercle; on calcine le tout à un feu modéré qui d'abord doit être fort doux & qu'on augmente peu à peu, mais de maniere que la Capsule ne devienne que d'un rouge obscur. Cette calcination dure environ trois heures, & au bout de

Ce Item on trouve la matiere convertie en Jaune de Naples. Si l'on veut que ce Jaune soit plus doré, il faut augmenter la dose de l'Antimoine & du sel Armoniac; lorsqu'on veut qu'il soit moins fusible, on augmente la quantité de l'Antimoine & de l'Alun.





(*) V E R S

Sur M. JEAN JAQUES ROUSSEAU.

O Toi que l'amour déifie ,
 Et que la haine peint , comme un monstre odieux ;
 Homme affreux , aux yeux de l'envie
 Homme divin , à d'autres yeux.
O Toi , dont l'éloquence heureuse ,
 Et nous éclaire & nous instruit ;
 Toi , donc la plume dangereuse
 Et nous égare & nous séduit.
 Philosophe sublime & vil Energumène ;
 ROUSSEAU ! dont le nom révééré ;
 ROUSSEAU ! . dont le nom abhorré
 Nous fait frémir , ou nous enchaine.
 Parle , réponds , quel est l'art ignoré ,
 Qu'elle est l'inexplicable chaine ,
 Qui nous conduit , qui nous entraîne
 Et nous fait mouvoir à ton gré ?

(*) M. ROUSSEAU a dit de l'un de ses ouvrages , qu'il ne feroit point une impression comune , qu'on le liroit avec transport ou qu'on le jetteroit avec dédain ; il semble qu'il eut pu en dire autant de sa personne , car si quelques uns l'aiment à l'idolatrie , d'autres le haïssent à la fureur.

Non , je n'en croirai point , un transport fanatique,
 Qui voudroit te placer , au rang des Demi-Dieux ?
 Mais j'en crois moins encor , cette fureur publique
 Qui depuis quelque tems , te poursuit en tous lieux.
 Tu n'est point un dieu ; non ; je le fais , mais en-
 core

Tu ne peux être un Scélerat ;
 Et quand tu nous peignis , la vertu que j'adore ,
 La vertu même t'inspira.
 Va . . . , entre deux partis , s'il faut jamais choisir
 Je ne m'en cache point , je t'offre mon hommage ;
 Car si tu n'étois point un sage ,
 Ah ! pour l'humanité , j'aurois trop à rougir.



E P I G R A M E.

DAMON , ennuyeux personnage ,
 Vante beaucoup l'esprit , en fait le plus grand cas ,
 On s'en étonne , & moi , je dis que c'est l'usage
 D'aimer beaucoup ce qu'on n'a pas.

* * *
 * *
 *



E N I G M E.

Je ne suis ni maison, ni Ville, ni Village,
 J'ai pourtant nombre d'habitans
 Qui se succèdent d'âge en âge
 Sans qu'il naisse jamais d'enfans.
 On a grand soin de ma parure ;
 L'or, les couleurs & la sculpture
 Rendent mes dehors très brillans ;
 Mais en dedans ce n'est pas même chose,
 J'ai de petits compartimens
 Ou très rudement on repose,
 Froidement en hiver, en été chaudement.
 Sans meubles, sans nul agrément,
 Au bonheur chez moi tout s'opose ;
 Maigre cuisine, & travaux fatigans,
 Affaïonnés des plus durs chatimens,
 C'est le lot de ceux que je porte.
 J'ai quantité de pieds, mais ils sont impotens,
 Sans le secours d'une main forte.
 Lecteur, cherche à me deviner,
 Mais garde toi de m'habiter.



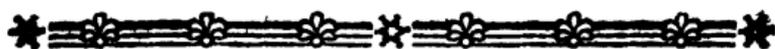
L O G O G R I P H E

B IEN que je fois d'une pauvre structure ,
 Personne encor ne s'est moqué de moi ;
 Et , sans avoir tes yeux ni ta figure ,
 Aimable Iris , j'ai plus d'amis que toi.
 Pour deux chansons qu'on fait à ta louange ,
 A la mienne il s'en fait , ma foi , plus de deux cent.
 Neuf membres font mon tout & , lorsqu'on les dé-
 range ,

On trouve un des cinq de nos sens ;
 Un prophète fameux ; un illustre saint homme ;
 Un remède usité dont MOLIERE se rit ,
 Et qui ne fut jamais celui du sage POMME (*),
 Une saison que CERES embellit ;
 Un bien réel de trop peu de durée ;
 Un morceau de ton nez ; ce qu'à la guerre on a ,
 Le féminin de lui ; le masoulin de la ;
 Ce que LISB se croit lorsqu'elle est bien parée ;
 Un titre qu'au butor on ne peut pas nier ;
 Ce qu'à ses postillons un courier dit sans cesse ;
 Le mobile d'un jeu qui n'est p s roturier ;
 La figure du monde ; une limphe traitresse ;
 Un Dieu qui trop souvent au matelot fait peur ;
 Une très belle fleur ; un miroir adorable ;
 Ce qu'on cherche à gaguer aux dépens de la table.
 C'en est assez , devine moi , Lecteur.

(*) Medecin.

Le mot de l'Enigme de Mai est *Compass*.
Celui du premier Logogriphe est *Chevre-*
feuille, dans le quel on trouve la *Chèvre*
(*Amalthée*) & *feuille*, & celui du second
est, *nom*, dans le quel on trouve, *mon*.



T A B L E.

S UITE du 2 Mémoire sur les Gouvernemens &c.	Page 555
Suite de la Description de Kamtschatka.	
3me Partie.	584
Lettre aux Edit. du Mercure Helv.	600
Particularités, concernant Amédée IX	
Duc de Savoie, dit le Bienheureux &c.	623
De la Méthode moderne de connoitre le monde &c. de savoir vivre.	634
Funestes effets du jeu.	640
Annonces de Livres nouveaux &c. Avis	
Divers.	644
Vers sur M. J. J. Rousseau.	660
Epigramme.	661
Enigme & Logogryphe.	662

ERRATA : A la page 451 du Journal de Mai ligne 8. lisez *mots* au lieu de *maux*.